BnF Gallica

L'Humanité : journal socialiste quotidien

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Parti communiste français. Auteur du texte. L'Humanité : journal socialiste quotidien. 1909-10-14.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

l'Humanité

SIXIEME ANNEE. — N° 2006.

JOURNAL SOCIALISTE QUOTIDIEN

JEUDI 14 OCTOBRE 1909.

5 c. Le Numéro

RÉDACTION, ADMINISTRATION & ANNONCES
16, Rue du Croissant, Paris

Tout ce qui concerne l'Administration du journal doit être adressé à l'Administrateur.

TÉLÉPHONE : 102-69

Directeur Politique :
JEAN JAURÈS

ABONNEMENTS	Paris, Seine et Seine-et-Oise	Départts	Etranger
Un An	18 fr. »	21 fr. »	31 fr. »
Six Mois	9 fr. »	10 fr. 50	16 fr. 50
Trois Mois	4 fr. 50	5 fr. 25	9 fr. »
Un Mois	1 fr. 50	1 fr. 75	

Les Abonnements sont reçus SANS FRAIS dans tous les Bureaux de Poste.

5 c. Le Numéro

DÉPOT LÉGAL Seine 1909

FERRER ASSASSINE

PARIS ENTIER SE SOULÈVE

FRANCISCO FERRER

assassiné le 13 octobre 1909 par ordre du roi Alphonse XIII.

Le Mauvais Coup

Ferrer est mort, avec sérénité, avec un courage simple, sans démentir les convictions de sa vie, sans diminuer devant les bourreaux la noblesse de sa cause. Le coup est cruel pour tous ceux qui espéraient encore en une pensée de clémence et qui s'affligent des tristes leçons de sauvagerie données par les gouvernants à la race humaine.

Le peuple espagnol verra bientôt, par l'universelle impression de tristesse et de colère produite par l'attentat, que les vrais amis de l'Espagne étaient ceux qui tentaient de conjurer le crime. La monarchie espagnole et l'Eglise s'apercevront sans doute de la grande faute qu'elles ont commise. C'est un cauchemar sinistre qui va peser désormais sur la royauté ; et l'Eglise a réveillé dans des millions de consciences les appréhensions et les colères qui s'assoupissaient. La lutte pour la laïcité, pour la pensée libre, va se ranimer partout, irritée et ardente. L'acharnement des moines contre Ferrer et l'école laïque est un avertissement à certains révolutionnaires qui affectaient de dédaigner l'effort de laïcité de la nation française. C'est fini de ces paradoxes de luxe. Le recours sinistre, en pleine civilisation moderne, aux vieilles violences d'inquisition, va renouveler bien des défiances et des haines et il n'est pas bon pour l'Eglise d'élever sur les peuples, pour les bénir, des mains sanglantes. Le pape l'a sans doute compris à la veille même de l'exécution, puisqu'il fait dire dans les journaux ou qu'il a fait ou qu'il a voulu faire une demande de grâce. Il était trop tard ; il avait trop, par ses journaux de Rome et d'Espagne, excité la passion des représailles et la fureur contre l'esprit moderne. La meute des chiens du bourreau, lancée depuis des semaines sur la proie, n'a pas permis qu'on la lui disputât à la dernière heure.

Ce n'est que par une grande politique de régénération et de liberté que l'Espagne sortira de cette ombre sinistre et échappera à l'obsession de ce souvenir odieux.

Et nous, n'ayons pas la folie de dédaigner les premières conquêtes de liberté et de raison dont l'effort désespéré des autres peuples montre assez le prix : mais servons-nous-en pour une revendication toujours plus hardie de justice sociale.

JEAN JAURÈS

Ce qu'était Ferrer

UN BRAVE HOMME ET UN HOMME BRAVE

C'est avec une profonde douleur que nous écrivons ces lignes à la mémoire de notre pauvre ami.

Intellectuellement, il n'était point des nôtres. Il était de ceux qui, réfractaires à toute idée d'une organisation quelconque, espèrent du seul développement des consciences libres la rénovation du vieux monde.

Catalan, il n'était point catalaniste. La puissante beauté de ce mouvement des Espagnols modernes lui échappait.

Révolutionnaire, il ne repoussait pas seulement l'action des partis politiques, mais l'action syndicale même l'intéressait peu.

C'était, uniquement, un individualiste. Il pensait qu'en formant des âmes fortes et des esprits libres, on prépare par là même la Révolution.

C'est pour cela qu'il avait ouvert son Ecole, qu'il y formait des maîtres destinés à répandre partout l'horreur des religions de toutes sortes et à développer chez les enfants du peuple l'amour des vertus civiques et le culte de la volonté.

Depuis plus de deux ans qu'à son premier procès nous fîmes connaissance, bien des fois en d'amicales controverses, nous avons heurté nos idéals différents.

Ferrer croyait l'Espagne tout près de la révolution sociale et s'indignait d'entendre soutenir qu'un pays qui n'est pas encore à l'âge capitaliste ne saurait parvenir au communisme d'un seul bond.

— Ce sont là, disait-il, des plaisanteries marxistes. Plus un pays est arriéré, plus il est révolutionnaire. Plus il y a de chance que les énergies y demeurent intactes, que les hommes y restent virils...

Pauvre Ferrer ! Noble victime des sauvages !

Puisse ton sang féconder ton pays tragique !

Puisse-t-il susciter partout la révolte, et soulever les héros en qui tu espérais !

Puisse-t-il, ô martyr de la plus noble cause, rejaillir sur tes immondes assassins !

S'il est vraiment au monde une justice, le crime de ses juges ne peut pas rester impuni.

André MORIZET.

L'Assassinat

Barcelone, 13 octobre (11 heures 35). — *Ferrer a été fusillé ce matin à Montjuich.*

Madrid, 13 octobre. — *Le ministre de l'intérieur a annoncé que Ferrer avait été mis en chapelle hier soir et que l'exécution aurait lieu ce matin à six heures.*

Service Havas

Barcelone, 13 octobre. — *Ferrer a été fusillé à neuf heures du matin.*

On l'avait mis hier soir en chapelle. Il a demandé son avocat, qui s'est rendu auprès de lui quelques heures avant l'exécution.

Ferrer a conservé une parfaite sérénité, sauf lorsqu'il s'est entretenu avec son défenseur : à ce moment, l'émotion s'est emparée de lui.

On avait pris des mesures de précaution autour du château. Sur les flancs de la hauteur, il n'y avait pas plus de quarante à cinquante personnes. Il ne s'est produit aucune manifestation.

Un piquet d'infanterie a été chargé de l'exécution.

Ferrer n'était assisté que de deux frères de la Paix et de la Charité.

Il a refusé les sacrements.

Barcelone, 13 octobre. — Ferrer a été fusillé *debout et les yeux bandés.*

Avant de mourir, il a fait son testament par devant Me Permayer, doyen des notaires. On ne connaît pas la teneur de cet acte.

Les soldats chargés de l'exécution ont été désignés au sort.

Le général du génie Escriu commandait les troupes qui composent la garnison de la forteresse.

AU COMITÉ DE DÉFENSE

Le Comité a fait distribuer hier, dans tout Paris, et sitôt le nombre connu, la protestation suivante :

ILS ONT OSE !

Le crime est accompli !

Ferrer est entré dans la gloire immortelle.

Alphonse XIII et ses ministres sont entrés dans l'ignominie.

L'Espagne monarchique, capitaliste et cléricale, escomptant la faiblesse de l'Europe et de l'Amérique, a jeté un défi à la conscience mondiale.

Les brigands de Madrid se trompent. Ce que les gouvernements ne feront pas, les peuples le feront. Ferrer et toutes les nobles victimes de la répression espagnole seront vengées !

Que le sang des victimes retombe sur la tête des bourreaux !

A bas Alphonse XIII !

A bas l'assassin !

Pour le Comité :

Le bureau : Alfred Naquet, C. A. Laisant, Charles Albert.

On fusille aussi des Français

La *Presse Associée* a publié hier la note extrêmement grave qu'on va lire :

Il se confirme que trois Français ont été fusillés dans les fossés de Montjuich avec les Espagnols arrêtés pour les troubles de Barcelone.

Ces exécutions auraient eu lieu sans forme judiciaire. Les Français, quoique comprenant l'espagnol, mais le parlant assez mal, auraient répondu en français à l'interrogatoire sommaire qu'on leur aurait fait subir. Le président du conseil aurait coupé court au dialogue par ce seul mot : « Emballez les Français ! »

Et la triple exécution aurait suivi.

Une première dépêche, venue d'une toute autre source, nous avait déjà informés du fait que nous avions mis en doute cependant.

Le gouvernement devra faire connaître la vérité à la Chambre et au pays.

L'Impression dans Paris

Le crime commis par le souverain dont la vie, si jeune, semble aussi peu assurée que son trône, a révolté les consciences de Paris ouvrier. Les éditions spéciales des journaux et en particulier celle de l'*Humanité*, s'arrachaient.

Sur les boulevards, dans les rues, jusque dans les faubourgs, c'était l'animation particulière aux grandes journées. Le sang appelle le sang et plus d'un cœur a laissé percer le secret espoir de la revanche, de la seule possible.

A la sortie des ateliers, Paris a revêtu un mouvement plus accentué encore. Les ouvriers, socialistes, révolutionnaires ou simplement républicains, ne cachaient pas leur colère contre la prêtraille, véritable responsable du crime commis sur la personne de Ferrer contre la pensée libre et contre l'humanité.

Des groupes se formaient au coin des rues ; l'opinion était unanime pour approuver la manifestation organisée pour le soir même. Le peuple de Paris s'apprêtait ainsi à montrer à la conscience universelle qu'il est resté capable de faire entendre le premier, comme toujours, la grande voix qui fit des révolutions et qui bouleversa le monde.

Oui ! Paris est resté à l'avant-garde de la Révolution sociale en marche vers sa réalisation. Vive Paris révolutionnaire !

Les Enfants de Ferrer

Dès hier nous avons reçu de nombreuses offres qui honorent ceux qui les ont faites pour les enfants de Ferrer.

Leurs généreux auteurs nous demandent de leur garder l'anonyme : nous le faisons à regret.

Pour l'instant, nous nous bornons à prendre note de leurs propositions. Il est possible que, grâce à l'esprit de solidarité des Coopératives socialistes, nous n'ayons pas besoin de leur en demander l'exécution.

Mais, merci quand même !...

A la porte !

Le peuple de Paris a montré, hier, tout son mépris contre Alphonse XIII et le gouvernement de M. Maura.

Le peuple de Paris ne veut pas avoir de rapports avec des bourreaux.

Or, M. Leon y Castillo, marquis del Muni, ne représente que ces bourreaux et nullement le peuple espagnol.

Qu'il s'en aille !

Sa présence à Paris est une insulte pour les Parisiens et une honte pour les Espagnols.

Venez-y donc !

Nous sommes en mesure d'affirmer ce qui suit :

Hier matin — avant donc que l'assassinat de Ferrer n'ait été connu — l'ambassadeur d'Espagne, Muni del Castillo, et le sieur Boni de Castellane — qui a fait, comme on sait, annoncer une interpellation — ont eu à l'ambassade d'Espagne une conférence à laquelle assistait le conseil judiciaire de l'ambassade.

Ces messieurs ont examiné quels moyens la loi pouvait offrir à leurs abominables rancunes contre les journaux qui, comme nous, se sont dressés contre l'abjection d'Alphonse XIII, et ont, sans oser y croire cependant, dénoncé son crime.

M. Muni del Castillo et l'innommable B. de C. ont, avec l'aide de leur « juriste », examiné tout d'abord la loi du 29 juillet 1881, dont l'article 47 leur a paru insuffisant. Ils se sont alors rabattus sur les lois de 1894 — les lois scélérates qu'on n'osa jamais appliquer et qui prévoient les poursuites d'office à requête de représentant de puissance étrangère — *et ont décidé d'en invoquer le bénéfice.*

Une dizaine de journaux seraient donc poursuivis.

Tant mieux.

Nous en serons donc ! et nous promettons à M. Muni del Castillo des audiences mouvementées.

Les audiences seront publiques, car nous ne sommes pas en Espagne, n'est-ce pas ? — on y entendra des témoins, des avocats... et les révélations qu'ils feront et que nous ferons nous-mêmes ne manqueront pas d'être soulignés par les cris de l'auditoire : Alphonse XIII est un assassin !

Muni del Castillo, et vous B. de C., vous pouvez venir, nous vous attendons !

L'Opinion d'un Sénateur espagnol

Biarritz, 13 octobre. — Dès la nouvelle connue de l'exécution de Ferrer, notre correspondant a interviewé M. Ortega, sénateur espagnol, qui séjourne à Biarritz depuis le commencement de l'été. M. Ortega est l'un des chefs du parti républicain espagnol.

M. Ortega, arrivé aujourd'hui de Paris, a appris par les dépêches de Paris les détails de l'exécution. Il connaissait très peu personnellement Ferrer, mais il appréciait ses sentiments généreux et altruistes, son œuvre éducatrice et morale ; il pressent que le drame de Montjuich causera une impression profonde dans toute l'Espagne et dans toute l'Europe et que les sentiments de solidarité des libéraux de tous les pays affermiront les consciences des libéraux espagnols. L'agitation est latente mais profonde dans toute l'Espagne, dit M. Ortega. De graves événements se préparent et seront hâtés par l'exécution de Ferrer.

La révolution, si elle se produisait, serait sociale et non politique, ce ne serait pas 1789, mais 1793 avec plus de gravité à cause de la main des cléricaux sur le pays.

L'exécution de Ferrer, non au point de vue de sa personne, mais au point de vue des idées et de l'œuvre qu'il incarnait, est la pire des fautes. M. Ortega croit que l'hiver prochain ne se passera pas sans que des événements importants se produisent. Pour lui, quelque douteuse que semble la sécurité des républicains en Espagne, il fera son devoir et rentrera à son poste au Sénat vers le 25 octobre.

M. Ortega estime que le roi n'est pas personnellement responsable, mais les cléricaux, car Alphonse XIII ne pense que par sa mère, et la reine Marie-Christine s'inspire des conseils de l'Eglise.

Quant à M. Maura, sa situation devient intolérable. C'est un impulsif qui se laisse affoler et dont les fautes sont de nature à avoir des conséquences très graves pour l'Espagne.

A la Bourse du Travail

A la suite de l'exécution de Ferrer, la Commission administrative de la Bourse du travail décide, en signe de protestation et de deuil, que la Bourse du travail soit fermée aujourd'hui, 13 octobre, à partir de 8 heures du soir. Seuls, les secrétaires des organisations auront accès dans l'immeuble.

Les secrétaires.

La Protestation de Paris

MALGRÉ LES MESURES GOUVERNEMENTALES, LA POPULATION PARISIENNE A CRIÉ SON INDIGNATION AU REPRÉSENTANT DU ROI ASSASSIN

La Protestation de Paris

Comme l'*Humanité* le disait dans son appel, nous savions bien qu'il nous serait matériellement impossible d'arriver jusqu'à l'ambassade d'Espagne, mais le peuple de Paris a pu s'avancer, par masses profondes, si près de l'ambassade que le représentant de la monarchie meurtrière a pu entendre le cri d'indignation qui montait de la grande ville républicaine et humaine. Nous avons pu voir, sur tout le parcours du puissant cortège, les citoyens, du haut des balcons et des fenêtres, du haut des omnibus, un moment immobilisés, applaudir à la manifestation de colère et de juste révolte.

C'est un cri de conscience qui a retenti bien haut, et l'ébranlement communiqué à l'Europe par le crime des cléricaux d'Espagne s'est marqué par un premier et puissant frisson.

Nul ne regrettera plus que nous que les collisions multiples qui se sont produites entre la police et les manifestants aient abouti, sur un point, à la mort d'un agent et à des blessures graves pour plusieurs hommes, soldats ou citoyens.

Mais comment les gouvernants, qui poussent le crime jusqu'à l'assassinat prémédité, cynique, d'un homme jugé par des bourreaux, et de centaines d'ouvriers poussés au désespoir, ne sèmeraient-ils pas en quelques âmes violentes des germes de terrible colère ?

Le crime du gouvernement espagnol se grossira des conflits qu'il provoque et des brutalités qu'il déchaîne. La conscience européenne protestera si haut et si continuement que ces régimes de moyen âge barbare disparaîtront et que, partout l'avènement d'une large démocratie populaire, permettant à la pensée libre de faire son œuvre, au prolétariat de réaliser son droit, abolira avec les violences d'en haut les représailles d'en bas.

C'est par une longue lutte, douloureuse et âpre, que le droit sera conquis, que la liberté sera assurée. Le Parti socialiste, en prenant l'initiative de la forte protestation d'hier a été, une fois de plus, l'interprète de la conscience humaine et de l'esprit républicain.

JEAN JAURÈS

Paris ouvrier, à la nouvelle de la mort de Ferrer, a su montrer qu'il est des crimes contre la conscience humaine qui ne peuvent rester impunis.

Une foule, — il y avait vingt, trente mille manifestants, peut-être davantage, — a fait entendre devant l'ambassade d'Espagne le cri de la réprobation française contre l'assassinat d'hier. Le jeune monarque, qui ne connaît de la vie que les joies trompeuses de la débauche et les platitudes de ses courtisans, réfléchira sans doute à l'énormité de son crime quand il se rendra compte de la vigueur de notre protestation.

C'est une honte pour la France républicaine, fille de la Révolution, de songer que son gouvernement a cru devoir jeter sa police contre les hommes de cœur qui ont, hier, manifesté leur colère et leurs espoirs.

Des bagarres se sont produites, violentes, occasionnées comme toujours par les apaches policiers dont le gouvernement dispose. Il y a eu de leur côté, dit-on, des victimes.

Celles-ci auraient pu trouver occasion plus glorieuse de montrer leur courage.

La responsabilité en revient à ceux qui ont donné des ordres insensés.

Il y a eu, hier soir, dans cette foule un élan admirable d'ardeur républicaine. Paris est resté fidèle à ses traditions, à tout ce qui fait la gloire de son passé, l'honneur de son histoire.

La France ouvrière, socialiste et révolutionnaire lui en sera reconnaissante.

Grandiose Manifestation

Dès que la nouvelle de l'assassinat de Ferrer a été connue ainsi que l'appel de l'*Humanité*, dont on s'arrachait les numéros sur les boulevards et dans les faubourgs, un immense cri de protestation a jailli de toutes les poitrines. Et aussitôt, une pensée commune a germé dans toutes les consciences : « Il faut aller protester ; allons à l'ambassade d'Espagne ! »

De tous côtés, ce fut une ruée de Paris indigné, soulevé, vers le boulevard de Courcelles.

A partir de six heures, les premières protestations commencent devant l'ambassade. Des hommes, des femmes passent, criant : « Vive Ferrer ! A bas l'assassin ! A bas la calotte ! A bas Alphonse XIII ! » Quelques agents de service veulent intervenir, mais des huées les accueillent, tandis qu'ils parviennent à opérer deux arrestations.

PREMIERES PROTESTATIONS

A partir de ce premier incident, les événements vont se précipiter.

On voit surgir de toutes parts des agents, des gardes municipaux à pied et à cheval. Sous les ordres de M. Thouny, les officiers de paix des 10e, 17e et 8e arrondissements se précipitient pour faire établir des barrages boulevard de Courcelles.

A l'angle des boulevards Malesherbes et de Courcelles, on installe un triple rang de policiers.

De minute en minute, par les rues Legendre, de Constantine, Monceau, de Courcelles, des centaines et des centaines de manifestants arrivent. Les cris de : « Vive Ferrer ! A bas la calotte ! » retentissent de tous côtés.

Et à huit heures, tout le long du boulevard, à l'entrée de la station du Métro de Villiers, il y a des groupes serrés, compacts, qui ne cessent d'acclamer la victime des cléricaux espagnols et de conspuer l'assassin couronné.

A huit heures et quart, une première charge a lieu. Ce sont les agents de la troisième brigade de réserve qui exercent leurs poings. Ils foncent avec une telle sauvagerie sur les manifestants que de tous côtés des cris de protestation se font en

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

tendre. Aux terrasses des cafés, des débits, aux fenêtres de plusieurs immeubles, on conspue la police et on crie : « Vive Ferrer ! ».

Derrière le triple barrage policier qui empêche toute circulation depuis le numéro 2 de l'avenue de Courcelles jusqu'au 48, près de la rue Legendre, l'ambassade d'Espagne a fermé ses portes, clos honteusement ses volets. Six agents cyclistes sont en permanence. Deux ou trois valets à face blême essaient de converser avec les roussins et de s'enquérir de l'importance de la manifestation.

Il leur aurait suffi d'entendre les cris et les sifflets qui jaillissaient de tous côtés pour être renseignés sur le véritable sentiment de toute la population parisienne sur le crime commis par la monarchie espagnole.

A partir de neuf heures moins le quart, c'est par milliers que surgissent les manifestants.

LES CHARGES

De la rue de Constantine, débouche une colonne qui, aux accents de l'*Internationale*, s'engage sur le boulevard de Courcelles, au moment où sortait de la station de Villiers un autre groupe en tête duquel se trouvaient les citoyens Vaillant, député, Charles Albert et Laisant, accompagnés de nombreux protestataires.

Ils se heurtèrent d'abord à une charge exécutée par les gardes municipaux à cheval qui, sur la chaussée, sur le trottoir, s'élancèrent comme des forcenés.

Cependant, nous parvînmes à échapper à cette première charge et, au milieu des acclamations, des bravos, le groupe des manifestants parvint jusqu'à l'angle des boulevards de Courcelles et Malesherbes.

En les voyant arriver, les agents de la brigade de réserve et ceux du 17e, lancés comme des brutes, se précipitèrent sur les manifestants. Une grave collision se produit. Le citoyen Vaillant est bousculé d'abord, frappé ensuite au visage.

Grâce à quelques amis, il est dégagé et, courageusement, notre ami reprend avec ceux qui l'accompagnaient la tête du cortège qui, par le boulevard Malesherbes et la rue Legendre, essaie de revenir vers l'ambassade. Mais il faut y renoncer car le heurt avec les forces de police ne pouvait se terminer que par un massacre. Et la troupe des manifestants, grossie à chaque minute par l'arrivée de protestataires — parmi lesquels des femmes en grand nombre — se dirige de nouveau par le boulevard Malesherbes vers le boulevard de Courcelles.

Tandis que ces premiers incidents se produisaient de ce côté, les manifestants qui arrivaient en foule par les autres artères, se heurtaient vivement à une charge que venait d'ordonner M. Lépine, accompagné de M. Touny et de plusieurs fonctionnaires de la préfecture.

Parmi l'encombrement des autos, des fiacres, des tramways, les agents se glissent et essaient de frapper les protestataires.

Alors, on entend retentir coup sur coup plusieurs détonations. Et aussitôt le bruit se répand qu'un manifestant a fait feu sur le préfet de police. On raconte que M. Lépine et M. Touny auraient reçu des fragments de brique jetés par des personnes placées non loin de là.

On voit passer dans une voiture un individu que des agents secouent et que tient M. Guichard, commissaire aux délégations. C'est, dit-on, le manifestant qui a tiré le coup de feu. En même temps, on affirme qu'un agent cycliste du 17e aurait été atteint mortellement et qu'un garde municipal aurait reçu un projectile dans la poitrine.

Ces nouvelles, qui se répandent avec une très grande rapidité, augmentent la nervosité de la foule.

« A BAS L'ASSASSIN ! »

Et cette nervosité augmente au passage des tramways d'où les cris de « Vive Ferrer ! A bas l'assassin » partent tellement nourris qu'ils couvrent le bruit de la foule.

A 10 heures, la foule est des plus compactes devant l'énorme barrage de gardes à cheval qui interdit l'accès du boulevard de Courcelles. Des manifestants se sont emparés des tuyaux d'arrosage qu'ils ont branchés sur une bouche d'eau et, armés d'une lance puissante arrosent les gardes républicains, qui voudraient charger, mais n'osent pas. M. Lépine, suivi de son état-major, ne sait quelle résolution prendre. L'affollement du préfet de police est à son comble, d'autant plus que les cris redoublent. Des agents, qui veulent approcher, ne sont pas mieux accueillis que les gardes. Ils se replient mouillés et piteux. Mais M. Touny survient et surprend par derrière le manifestant qui tient la lance. Il le frappe violemment à coups de canne et lui fait lâcher prise.

Maintenant que les gardes ne sont plus menacés d'être arrosés, ils reprennent courage et chargent brutalement la foule qui crie avec un redoublement de vigueur : « A bas Alphonse XIII ! A bas la calotte ! » Comme les manifestants se réfugient sur les trottoirs, les gardes y montent avec leurs chevaux. Mais cela ne suffit pas à M. Lépine qui « commence à avoir ses nerfs ».

Sous le prétexte qu'un agent vient d'être frappé, il lance sur le trottoir de gauche du boulevard de Courcelles une de ses brigades au pas de course, *et sabre au clair*. La foule, massée de l'autre côté du boulevard, qui voit briller les sabres, s'indigne et conspue vigoureusement la police.

DANS LA NUIT

En un instant, les becs de gaz qui éclairent le boulevard de Courcelles, depuis la station de Villiers jusqu'au boulevard Malesherbes sont éteints.

Cette obscurité subite interrompt la charge des brutes de M. Lépine, qui se vengent en saisissant quelques manifestants et en les rouant de coups.

Pendant plusieurs instants, le tumulte à cet endroit est indescriptible. Agents et gardes à cheval chargent dans tous les sens. Les tramways Trocadéro-La Villette sont arrêtés et, dans l'obscurité devenue complice, on entend un bruit de vitres brisées.

Au Milieu des Charges

Le boulevard de Courcelles, un peu après neuf heures, est tout noir de monde jusqu'à la place Villiers. Ce ne sont pas seulement des ouvriers qui s'y pressent, mais aussi des employés en veston de bonne coupe, des gens de cette bourgeoisie républicaine qui ont senti toute leur haine de la cléricaille liberticide se réveiller sous l'impression du nouveau forfait commis par la monacaille et la soldatesque du roi Alphonse. Il y a des femmes du peuple et même des dames de la bourgeoisie en grand nombre.

Une première charge a lieu vers neuf heures et quart sur le boulevard de Courcelles, un peu au delà de l'intersection de ce boulevard et du boulevard Malesherbes. Une bagarre violente se produit. On crie : « A bas la calotte ! Conspuez Maura ! » La police et les manifestants échangent des coups. On entend plusieurs détonations. Quelques minutes après, M. Lépine, qui dirige les charges, vient apprendre qu'un agent a été blessé mortellement et qu'à ce moment-là deux manifestants, au petit bonheur de l'empoigne, sans doute, ont été arrêtés. L'un d'eux est Espagnol et s'appelle Emmanuel de la Torre.

Le préfet de police oublie de dire que deux manifestants ont été effroyablement passés à tabac et que l'un d'eux a été atteint d'un terrible coup de pied qui lui a crevé une hernie.

— Et tenez, messieurs, déclare-t-il, voyez. J'ai un sourcil brûlé par un coup de feu.

Cette réflexion qui suit de trop près une nouvelle tragique provoque des surprises.

Quelques moments après, les manifestants éteignent les reverbères dont quelques lanternes sont cassées. C'est un moyen de troubler les évolutions presque continues des municipaux à cheval et des agents qui ne peuvent plus charger qu'à l'aveuglette, dans les ténèbres. La circulation des tramways est arrêtée.

La clameur vengeresse redouble. Les coups de sifflet et les huées se mêlent aux cris de : « A bas la calotte. Conspuez Maura ! » M. Lépine ordonne, vers dix heures, une nouvelle charge. Les agents se ruent les poings en avant. Un jovial homme aux allures paisibles, peut-être un simple curieux, tombe sous nos yeux, sous les poings d'un policier. Il se relève le visage ensanglanté et va se plaindre à l'officier de paix qui lui répond sur un ton brutal : « Foutez-moi la paix. Allez vous laver ! »

Les agents sont transformés en bêtes furieuses. Des journalistes qui prennent des notes au point d'intersection des boulevards de Courcelles et de Malesherbes sont bousculés. Ils dressent, pour éviter le passage à tabac, le coupe-file de la presse. Et la charge les dépasse et se poursuit.

Mais une haute clameur roule au loin, au bout du boulevard rempli d'ombre sur la place Villiers. Les municipaux à cheval s'élancent au grand trot pour charger dans la nuit. — A. M.-M.

CONQUETE D'UN DRAPEAU ESPAGNOL

Après avoir été dispersé aux environs de l'ambassade espagnole, un groupe de nos amis du Quartier Latin se dirigea vers la Mission des Jésuites espagnols, avenue de Friedland (chapelle de l'ambassade espagnole) et, escaladant le portail, enlevèrent tranquillement le drapeau espagnol orné d'un superbe écusson royal et l'emportèrent triomphalement jusqu'aux bureaux de *l'Humanité*.

LA SAUVAGERIE DES AGENTS

Le camarade Georges Lambert, employé de magasin, demeurant 191, rue des Marais, au moment où Jaurès était entouré par les agents et venait d'être renversé, s'étant précipité pour protéger notre ami a reçu d'une brute policière, un coup de pied dans l'aîne et un coup de tête dans l'estomac d'une extrême violence. Notre camarade a été transporté à l'hôpital Beaujon. On a constaté qu'il avait dans l'aîne une déchirure qui nécessitera une opération.

Les camarades Edouard Quincet, secrétaire général du syndicat des couleurs et garçons de lavoir et Chenel, du syndicat des courtiers, qui ont assisté à cette scène, sont prêts à apporter leur témoignage sur ces faits.

Au cœur de la Manifestation

L'appel, si tardivement lancé à la population parisienne, sera-t-il entendu ? C'est la question que nous nous posons, tandis que notre auto gagne à vive allure l'avenue de Villiers. Mais bientôt le doute n'est plus possible. Dès la place de Clichy et le boulevard des Batignolles, la fièvre de la rue nous saisit. En groupes compacts, la foule ardente se dirige vers le boulevard de Courcelles, aux cris répétés de : « Vive Ferrer ! A bas l'Espagne monarchique ! A bas Alphonse XIII ! »

Il est environ neuf heures et demie, lorsque la rédaction et l'administration de *l'Humanité* arrivent place de Villiers. Jaurès, immédiatement reconnu, est salué de frénétiques acclamations. A ses côtés, se tiennent Sembat, Duc-Quercy, Renaudel, Landrieu. Et tout aussitôt une immense colonne se forme, qui ne cherche pas le conflit, certes, mais qui veut que de l'ambassade d'Espagne on entende le cri d'indignation de Paris soulevé.

De toutes les rues adjacentes, le flot des manifestants vient, de minute en minute, grossir cette manifestation, qui est maintenant formidable. Sans arrêt, montent les cris de : « Vive Jaurès ! A bas Alphonse XIII ! Ferrer ! Ferrer ! » On avance toujours ; mais, boulevard de Courcelles, à une quarantaine de mètres de l'ambassade d'Espagne, les cordons de police se serrent, derrière lesquels, s'allument de reflets brusques, les casques des municipaux à cheval. Il est évident qu'une charge se prépare. Et la colonne avance toujours. On sent que cette foule est résolue à aller jusqu'au bout. « Vive Ferrer ! A bas Alphonse XIII ! Vive Jaurès ! » Les acclamations alternent, vibrantes, passionnées.

Et tout à coup, alors que manifestants et sergots sont presque face à face, le cordon de police se disloque, les sabres sortent du fourreau et les sergents de ville chargent, l'arme haute.

Nous voyons rouler devant nous quelques citoyens, sur lesquels des agents s'acharnent. On ramasse un blessé qu'on emporte hâtivement dans un fiacre. Mais la charge est sur nous. Les coups pleuvent. Jaurès, Sembat, Renaudel, Duc-Quercy, Landrieu sont violemment bousculés. Malgré tout, le cri de réprobation s'élève, domine la scène, nourri, énergique, vibrant : « Ferrer ! Ferrer ! A bas l'Espagne monarchique ! A bas Alphonse XIII ! Assassins ! Assassinss ! »

Les chevaux des gardes républicains entrent dans la foule. Des incidents graves sont à redouter. Dans la mêlée confuse, les coups pleuvent. L'officier de paix, d'abord, puis M. Touny, chef de la police municipale, et M. Mouquin, chef de la police des recherches, interviennent pour calmer leurs hommes — c'est à peine s'ils sont écoutés. Mais alors, afin d'empêcher un conflit plus grave, on décide de revenir en arrière et de poursuivre la manifestation par les grands boulevards. Le but, d'ailleurs, est atteint. On est allé presque sous les balcons de l'ambassade. M. Muni del Castillo devait entendre la voix frémissante de Paris. Il l'a entendue. Il sait en quel mépris, non seulement les révolutionnaires, les socialistes, mais jusqu'aux hommes les plus timorés, tiennent le gouvernement qu'il représente parmi nous.

A L'HOPITAL BEAUJON

A partir de neuf heures et demie, de minute en minute, on transporte à l'hôpital Beaujon des blessés. Il y a, dans l'espace d'une demi-heure, une trentaine de personnes, manifestants et agents.

C'est là qu'on a transporté plusieurs manifestants grièvement atteints ainsi que l'agent cycliste Millet et le garde Dufresne, qui ont été atteints par les coups de feu, et un fonctionnaire colonial, M. Lebarbier, qui a été frappé *à terre* de cinq coups de sabre.

A l'hôpital, c'est un véritable affolement : le directeur ne sait où donner de la tête et les internes de service sont débordés.

A onze heures et quart, le procureur de la République, M. Monnier, s'est rendu à Beaujon pour procéder à l'interrogatoire des agents blessés.

En dehors des manifestants qui ont dû être conduits à l'hôpital, il y a eu un très grand nombre de protestataires blessés ; des femmes ont été piétinées. Beaucoup de militants ont été frappés par les agents au cours des charges qui ont eu lieu boulevard de Courcelles et boulevard Malesherbes.

Arrivés les premiers au commissariat du boulevard Malesherbes, nous voyons arriver la voiture dans laquelle sont montés les agents qui accompagnent le manifestant accusé d'avoir tiré sur le préfet de police. Le malheureux st couvert de sang : la manière forte, qui paraît-il, est interdite aux agents, semble être tolérée lorsqu'il y a des manifestations. Un interrogatoire sommaire de la part du commissaire, à chaque instant interrompu par un agent cycliste qui affirme avoir vu son prisonnier tirer sur le préfet. Enfin le manifestant peut placer un mot.

— Je me nomme Petit, dit-il, j'habite à Courbevoie, il est faux que j'aie voulu tuer quelqu'un.

A ce moment, des agents introduisent dans le commissariat, à grands renfort de coups de genoux dans le dos, un individu dont les traits disparaissent entièrement sous un masque de sang. Lui aussi a goûté de la manière forte. Et tel est le cynisme des agents qui l'amènent qu'ils s'écrient devant le commissaire de police :

— Heureusement que nous sommes arrivés, monsieur le commissaire, car sans nous, la foule l'aurait écharpé ! »

Le pauvre homme les regarde d'un air ahuri et répond :

— Je ne veux rien dire, car vous taperiez encore sur moi comme vous le faisiez tout à l'heure !

A celui-là, on reproche d'avoir tiré sur un agent et de l'avoir tué.

— Quel est votre nom, dit le commissaire.

— Emmanuel de La Torre, employé de commerce chez un commissionnaire en marchandises, de la rue Richer.

— Pourquoi avez-vous tiré sur l'agent ?

— Je n'ai jamais tiré sur personne.

— Vous mentez, interrompt l'agent, je vous ai vu. Et ce revolver !

— Ce revolver n'es pas à moi, dit l'accusé. Ce n'est pas une raison parce que vous l'avez trouvé à mes pieds pour que ce soit moi qui m'en soit servi !

Enfin, la cause est entendue, et l'on bloque le malheureux bougre. Cependant les manifestations continuent. Les cris de : « Vive Ferrer ! » « Assassin ! Assassin ! » alternent avec ceux de « A bas la calotte !»

Les charges se succèdent sans interruption, mais les manifestants, dispersés sur un point, se reforment sur un autre.

Des sommations

A onze heures, les policiers décident d'en finir. Une charge est ordonnée.

Précédé d'une trentaine d'agents qui marchent le sabre à la main, un escadron de gardes municipaux, sabre au clair, s'élance sur la foule qui se trouvait sur la place de Villiers, dès qu'eut retentit la troisième sommation faite par le trompette de la garde.

Laisant démissionne de l'Académie des Sciences

DE MADRID

Au reçu de la nouvelle abominable, le citoyen Laisant a télégraphié à l'Académie Royale des Sciences :

A MM. les memrbes de l'Académie des sciences de l'Académie royale de Madrid.

Messieurs,

Le crime irréparable est consommé. Ferrer innocent, Ferrer le grand éducateur est tombé sous les coups des assassins.

Veuillez rayer mon nom de la liste des membres correspondants. Il ne peut plus y avoir rien de commun entre la monarchie espagnole et la conscience d'un honnête homme.

Laissera-t-on assassiner aussi le courageux Francisco Galceran ?...

Mes vœux pour la résurrection de votre malheureux pays.

C. A. LAISANT.

Un Homme déshonoré

Un homme a osé demander ouvertement la mort de Ferrer. C'est celui qui signe Maurice Talmeyr, dans la *Libre Parole*.

Hier, le sang de Ferrer a rougi la terre dans les fossés de Montjuich, et le Maurice Talmeyr aura appris cette nouvelle avec plaisir.

Le même homme écrivait, en 1880, sur les jésuites, dont il se fait le complice aujourd'hui, les lignes suivantes :

Il y a ainsi dans la société, une société qui n'admet pas les lois communes et ne vit pas de la vie commune ; une société pour qui le mal est le bien, pour qui le bien est le mal, qui rit de tout ce qui est vénérable et vénère tout ce qui est ridicule ; une société aux yeux de laquelle Voltaire qui a défendu Calas est un monstre, et Pie V, qui a fondé l'Inquisition est un saint ; une société que la religion pousse au célibat et le célibat à l'infamie ; une société qui, dans un siècle où toutes les voix autorisées ont parlé en faveur du respect de la vie humaine, a la nostalgie des Saint-Barthélemys ; une société pour qui l'esprit humain est coupable de ne pas se tordre dans le rachitisme catholique ! Il y a maintenant en France, sur quarante millions d'âmes, parmi ceux qui enseignent, qui jugent, qui plaident, qui trafiquent, qui obéissent ou qui commandent, un million de Français qui n'ont jamais respiré le même air que les autres, et pour qui les trente-huit autres millions sont des ennemis !

En 1880, l'auteur de ces lignes devait avoir une conscience, une moralité. Il est évident que le même homme n'a plus aujourd'hui d'honneur à perdre.

Quelle sera l'attitude des journalistes devant un manquement aussi grave à la dignité professionnelle ?

Un fait reste acquis : un individu se disant journaliste, au moment même où se jouait la vie d'un homme, a, pour sa responsabilité, fait un appel pressant à l'assassinat. Cet homme-là ne peut-être qu'un inconscient ou une canaille. Et M. Maurice Talmeyr n'est pas un inconscient...

Jean VARENNE

La Protestation du Barreau

DEUXIEME LISTE

La protestation du barreau parisien contre le crime des gouvernants espagnols prend une extension considérable. Malgré l'absence d'un grand nombre d'avocats non encore rentrés de vacance, pendant toute la journée d'hier les signatures n'ont cessé d'affluer au Palais. Elles dépassent dès maintenant cent trente.

C'est dire que les injures des chacals de l'*Action Française* ont été accueillies par le mépris de tous les honnêtes gens du barreau. Notons les noms de plusieurs avocats connus comme nationalistes ou conservateurs, et qui, en cette occurence, se sont honorés en se séparant avec éclat des misérables qui opèrent au nom de leurs principes à Barcelone.

Voici la liste des derniers noms recueillis :

Maria Vérone, Cascinova, Landoroski, Jean Longuet, Erlids, Campinchi, Penarcier, Monteux, Ulmo, Tchernoff, Chatenet, Prudhon, Emerique, A. Haguenaver, Bernardeau, Laly, Marc Charpentier, Albert Crémieux, Barthélemy, Brunswick, Bevenisti, Berthou, Jean Hauteserre, Paul Dénis, Rollet, Simon Juquin, Klein, Lucien Leduc, Mesmin, Comby, Bourgoin, Dumontel, Joachim, A. Lebeau, Sollière, Léonce Richard, Jules Durand, Jacques Denis, Voillaume, Gérault-Cahion, Hermance, Quellien, Jean Bernard Passerieu, Kaspar, Marc Duconseil, F. Thibault, Fabien Albertini, Coreil, Coulin, Bertrand Vigne, Borgella, Emile Goussot, Bourgoing, Rul, Hermann, Leboucq, Ismard, Boisquerin, Loeb, Gaubil, Ducoing, René Joly, Jean Brack, Mirtil, Jean Raynal, Charles Picot.

Grande Marque "VILLE de PARIS"
ENCRES MIETTE
SUPÉRIEURES

Au Conseil Général des Bouches-du-Rhône

Marseille, 13 octobre. — Le conseil général des Bouches-du-Rhône, vers la fin de sa séance de cet après-midi, a présenté l'ordre du jour suivant :

Le Conseil général des Bouches-du-Rhône, profondément ému par l'exécution de l'écrivain Ferrer, s'indigne qu'en plein XXe siècle et en pleine Europe civilisée, un gouvernement puisse encore faire condamner et appliquer la peine capitale à un homme qui n'a commis qu'un délit d'opinion — Ferrer n'ayant jamais attenté ni à la personne, ni à la propriété d'autrui — proteste énergiquement contre l'iniquité commise par le gouvernement espagnol, envoie à la famille de Ferrer et à la démocratie espagnole l'expression de sa douleur présente et de ses espérances futures et lève la séance en signe de deuil.

Le préfet demande la question préalable. Celle-ci ayant été repoussée, le préfet quitte la salle des séances.

L'ordre du jour mis aux voix par appel nominal est adopté à l'unanimité moins deux voix.

La séance est ensuite levée sans incident.

A l'Hôtel de Ville

Beaucoup de conseillers municipaux sont présents pour assister à la réception du maire de Douvres, venu à Paris à l'occasion de la remise officielle de l'aéroplane Blériot aux Arts-et-Métiers.

Toutes les conversations portent sur l'horrible nouvelle de l'exécution de Ferrer. Ce ne sont pas seulement tous les élus socialistes qui manifestent ouvertement leur indignation pour un tel crime que, par n'importe quel moyen il faudra châtier, mais beaucoup de conseillers radicaux ou conservateurs.

L'émotion est à son somble et l'appel de l'*Humanité* invitant le prolétariat parisien à aller manifester à l'ambassade est presque unanimement approuvé.

Il est intéressant de constater ce courant chez des élus même d'étiquette conservatrice et qui ne font d'ordinaire que refléter l'opinion générale de leurs quartiers.

FÉDÉRATION DE LA SEINE

En présence de la rapidité mise par les cléricaux à commettre leur crime, de la difficulté pour la Fédération à se réunir spontanément, le bureau, sûr d'être l'interprète de l'indignation de tous, déclare se solidariser avec ceux qui, en de si tragiques circonstances, sauront faire tout leur devoir.

Les membres du bureau :

J.-B. Lavaud, Bernard, Beuchard, secrétaires ; Paquier, Chanut, trésoriers.

A L'ETRANGER

L'Indignation est générale

Bruxelles, 13 octobre. — La nouvelle de l'exécution de Ferrer cause une vive émotion dans les milieux socialistes.

Le *Peuple* l'annonce dans une édition spéciale et prévoit de violentes représailles.

En Italie

Rome, 13 octobre. — L'exécution de Ferrer a été annoncée par les éditions spéciales des journaux.

L'organe républicain *La Raggione* a publié un article très violent contre la monarchie espagnole.

L'Association anticléricale « Giordano Bruno » a convoqué ses adhérents dans un nouveau local face au Vatican. La questure a pris des mesures afin de prévenir les manifestations hostiles devant les deux ambassades d'Espagne.

En Allemagne

Berlin, 13 octobre. — Les journaux du soir n'ayant reçu qu'en dernière heure la nouvelle de l'exécution de Ferrer ne la commentent pas, sauf queques exceptions.

Le *Tageblatt* traite le procès Ferrer de honteuse comédie judiciaire :

Ferrer a été assassiné sous les yeux de l'Europe entière par les instruments ministériels d'une nouvelle inquisition qui n'ont pas reculé pour assouvir leur soif de vengeance devant la honte qu'ils infligeaient à leur pays .

Par cet acte de violence à Montjuich, l'Espagne se place, au commencement du 20e siècle, au dernier rang des nations civilisées, ou plutôt en dehors du cercle des nations civilisées.

Dans les P.T.T.

IL Y A ENCORE CENT QUATRE-VINGT-SEIZE REVOQUES NON REINTEGRES

Les journaux de ce matin donnent un communiqué officiel concernant les réintégrations des P. T. T. révoqués. D'après les chiffres officiels, il ne resterait que cent trente et un révoqués non réintégrés.

A ce chiffre, exact en ce qui concerne les révoqués par décret ministériel du 18 mars 1909, il faut ajouter les révoqués par conseil de discipline et les ouvriers main-d'œuvre non-commissionnés.

Le chiffre exact des non-réintégrés est de cent quatre-vingt-seize, qui se décompose ainsi : soixante-dix agents, cinq dames, soixante-dix sous-agents, vingt ouvriers commissionnés, une ouvrière commissionnée et trente ouvriers main-d'œuvre.

Le Comité de secours.

Mouvement Socialiste

M. BRIAND A PERIGUEUX. LA PROTESTATION SOCIALISTE

Périgueux, 12 octobre. — (*De notre correspondant particulier*). — Nos camarades de la section de Périgueux avaient décidé de ne pas faire de manifestation dans la rue. Seule, la Commission exécutive avec, à sa tête, le citoyen Paul Faure, secrétaire fédéral, et Besse, trésorier, devait exprimer à M. Briand les sentiments des socialistes, si l'occasion s'en présentait. L'occasion s'est présentée par trois fois.

Vers quatre heures, dimanche, quand le cortège passa sur les boulevards, nos camarades huèrent le traître Briand et chantèrent l'*Internationale*.

Le soir, vers dix heures, M. Briand, le préfet et M. Samande, escortés d'agents de la Sûreté, eurent l'audace de se promener sur les boulevards.

Les citoyens Paul Faure, Beylot et Besse allèrent jusqu'au ministre et à plusieurs reprises, en pleine figure, ils crièrent : « Traître ! traître ! Azev ! » Pas une voix ne s'éleva pour défendre M. Briand.

Enfin, le soir à la gare, les mêmes camarades de la Commission exécutive allèrent huer une dernière fois M. le président du Conseil.

Une altercation violente eut lieu entre nos amis Paul Faure et Beylot et le secrétaire général de la préfecture. Menacés d'arrestation, nos camarades n'en continuèrent pas moins leurs protestations vigoureuses. Une scène des plus drôles eut lieu : Paul Faure répéta les discours les plus violents d'Aristide. A quelques pas, le jaune faisait la grimace, mais il n'osa pas faire intervenir sa police.

A bas Alphonse XIII ! A bas le Ministère Maura ! A bas le Militarisme Espagnol !

Devant le fait accompli, nous ne nous attarderons pas à de vaines déclamations, à de vaines protestations, à de vaines menaces.

Quand on se trouve en face d'un forfait comme celui par lequel le gouvernement espagnol vient de soulever l'indignation universelle, on n'honore pas le criminel en lui adressant des protestations ni en faisant de lui un objet de menaces.

La seule chose à faire est de le vouer au mépris de tous les citoyens du monde civilisé, tout en attendant le moment de relever comme il convient le défi qu'il a jeté à la conscience humaine et d'effacer le déshonneur qu'il a infligé à la tradition noble et chevaleresque de la nation espagnole.

Je ne parle pas en sectaire, je ne parle pas en homme de parti, je ne parle même pas comme un ami de Ferrer. Ainsi que je l'ai déclaré l'autre jour au meeting du Tivoli-Vauxhall, je n'ai jamais conversé avec Ferrer, je ne l'ai même jamais vu. Je l'affirme sur mon honneur et aucun honnête homme n'a le droit de douter de mes paroles.

J'étais un des trois membres du comité de grève de Barcelone, du comité qui a déclaré la grève, qui a pris la direction du mouvement et qui a suivi de près ses diverses étapes.

J'affirme que ni moi ni aucun des militants qui furent en rapport avec nous pendant les événements de la semaine tragique, nous n'avons vu Ferrer participer au mouvement.

Comment le gouvernement de M. Maura et la bande de criminels cléricaux et militaires qui le soutiennent ont-ils pu voir plus que nous, savoir plus que nous, prouver plus que nous ?

Car, pour condamner — et à mort ! — il faut bien voir, bien savoir, bien prouver. Sinon, ce n'est plus une condamnation, c'est un assassinat lâche et ignoble, qui déshonore à tout jamais *et ceux qui l'ont accompli et ceux qui l'ont toléré*.

Nous le répétons, du reste, le cas Ferrer n'est pas le seul acte de cruauté et de monstrueux arbitraire qu'on doive imputer à Alphonse XIII, à M. Maura et à tous ceux qui les soutiennent et les secondent. Il y a le cas du malheureux Clemente, condamné sans preuves — d'après l'avis de journaux comme *El Pais*, *Espana Nueva*, *La Publicidad*, plusieurs députés et tous les amis de l'inculpé, — condamné sans preuves, je le répète — et traîné par force au lieu de l'exécution pour tomber sous les coups de revolver d'un officier, les soldats ayant refusé de tirer.

Il faut citer encore José Ginès, qui est sous le coup d'une exécution et près d'être traité comme l'a été Ferrer.

Demain, il y en aura d'autres : ceux qui ont été déjà condamnés et quelques-uns, peut-être beaucoup, de ces douze cents qui attendent d'être traduits devant les conseils de guerre.

Comme on le voit, l'affaire Ferrer n'est pas un cas isolé, une exception à la règle, un incident à envisager d'une façon spéciale.

Non. Elle est l'expression d'un système, d'un régime d'arbitraire et d'ignominie.

Mais le cas de Ferrer est tout de même bien typique.

Par les circonstances spéciales qui l'ont entourée et que nous n'avons pas à discuter, elle avait intéressé toute l'Europe. Tous les hommes loyaux en France, en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Hollande, en Belgique, partout, s'étaient émus du cas de Ferrer, et ils demandaient que le procès fût rendu public et que l'opinion européenne pût se rendre compte et de l'accusation et de la défense.

Et Alphonse XIII, M. Maura et toute leur valetaille se sont refusés à tenir compte de l'opinion du monde civilisé.

Par ce seul fait, les dirigeants de la nation espagnole ont creusé un abîme entre eux et les hommes de cœur de tous les pays.

Ils ont creusé aussi un abîme entre eux et le peuple d'Espagne, qui, lui, ne se sent pas, ne peut pas se sentir représenté par des scélérats, par des criminels que des circonstances politiques momentanées ont placés aujourd'hui aux affaires.

Le peuple espagnol tout entier et notamment les partis politiques qui, eux, représentent des intérêts nationaux, désavouent les méfaits de la monarchie alphonsiste et vouent au mépris public tous ceux qui sont intervenus dans l'accomplissement des infamies que tout honnête homme doit flétrir du fond de son cœur.

Le peuple espagnol tout entier et notamment les partis politiques comprennent aujourd'hui qu'avec Alphonse XIII, avec Maura et avec la clique militariste du Palacio de Oriente, il n'y a pas de justice possible, d'honneur possible, de vie possible.

Ils ne peuvent garantir la vie ni les droits de personne.

Ils tiennent des prisonniers comme les bandits veulent des rançons.

Or, on ne raisonne pas avec les bandits.

On ne proteste pas contre eux.

On ne les menace pas.

Mais on tâche de les séparer du monde où vivent les honnêtes gens, on les chasse à plomb comme on chasse les bêtes féroces.

D'ores et déjà, la campagne pour Ferrer doit se transformer en campagne contre Alphonse XIII, contre Maura, contre le militarisme espagnol.

Tous ceux qui soutiennent de tels bandits, d'un côté !

Tous ceux qui les attaquent, de l'autre !

Il s'agit de libérer tout un peuple de ses bourreaux.

Toute l'humanité civilisée sera avec le peuple espagnol et contre ses oppresseurs.

Les libéraux, les démocrates, les républicains et les socialistes espagnols les premiers, ont la parole.

Mario ANTONIO.

CONTES ET NOUVELLES

Le Dernier Souhait

Par Marcel DALTI

Eh bien ! docteur, comment trouvez-vous Jeanne aujourd'hui ? demanda Mme Dervaux ?

Le médecin accentua son air grave, et saisissant les mains de la mère, avec une voix de condoléance il dit doucement :

— Madame, je déplore vivement la nécessité qui m'oblige aujourd'hui à vous faire un grand chagrin... Votre fille est entrée, après sa crise d'hier, dans la dernière période de son mal ; la médecine est impuissante devant cette subite aggravation. Mes soins assidus ne la prolongeront que bien peu... Je vous demande, madame, de puiser dans votre amour la vertu nécessaire pour cacher à votre enfant la gravité de son état. Ne la contrariez pas° surtout, et donnez lui tout ce qu'elle demandera : de votre docilité à ses caprices dépendra le nombre de ses derniers jours...

La pauvre mère se composa un visage pour rentrer chez sa fille... mais demeura saisie, la figure contractée par l'angoisse : la porte qu'elle avait oubliée de fermer lui montrait dans l'entrebâillement Jeanne qui se reglissait péniblement dans son lit. Sa fille avait entendu tout ce que le docteur avait dit : et cette négligence emplissait Mme Dervaux d'épouvante...

Elle alla vivement à sa fille :

— J'ai tout entendu, mère, dit Jeanne gravement. Ne pleure pas. Ne m'oblige pas à te réconforter... Cela est mieux ainsi, va !...

Jeanne Dervaux était tuberculeuse. Même à son dernier degré, la maladie n'avait pu défraîchir sa beauté. Et la fièvre avait donné à ses yeux une profondeur et un éclat indicibles...

M. et Mme Dervaux n'avaient que cette enfant, unique souci de leur vie, seule joie de leur existence, fruit ardemment désiré d'une union assortie.

Ils demeuraient, sans parler, assis l'un en face de l'autre l'air hébété, un pli amer aux lèvres.

La malade leur fit signe d'approcher, tout près de son lit, et la voix suppliante à peine perceptible, elle leur dit :

— Mes bons parents, n'ayez pas tant de peine. Voyez, je me sens beaucoup mieux... C'est l'espoir d'une guérison qui me donne la force de vous faire un aveu, et d'obtenir satisfaction... Ne m'interrompez pas... je suis si fatiguée !...

Et devant les deux vieux, qui, pâles, retenaient leurs sanglots, Jeanne continua d'une voix faible entrecoupée :

— Il faut me pardonner maman, et toi aussi papa, si je ne l'ai pas dit avant... J'attendais toujours d'être guérie tout à fait... Voilà, j'ai... un fiancé, Marcel, qui est artiste... Oh ! un grand musicien. Si vous l'entendiez !... Il devait venir vous demander ma main au retour de son voyage... Je l'aime... Il est beau !... Alors voilà, puisque je vais mourir, je veux le voir... aujourd'hui... Allez le chercher... Marie sait où il demeure... tout de suite... vite...

Et comme les deux parents restaient là, comme des statues de cire, Jeanne reprit la voix sèche :

— Le docteur a dit de ne rien me refuser !... Je veux Marcel, je veux entendre encore sa voix... Je veux encore une fois le presser sur mon cœur... Allez, vite...

Et comme ils ne bougeaient pas encore, elle cria, la voix rauque :

— Allez le chercher... Dites-lui aussi qu'il apporte son violon... Je veux revoir mon amant... Je le veux... Mon amant... mon amant... vite !...

Et brisée par la crise, elle se renversa sur l'oreiller dans un assoupissement subit.

***

M. et Mme Dervaux sortirent et se retrouvèrent dans le salon où la bonne époussetait.

— Ecoutez, Marie, dit le père avec effort. Mademoiselle parle d'un monsieur Marcel... le connaissez-vous ? Répondez sans crainte.

La petite bonne se mit à trembler :

— Puisque mademoiselle l'a dit, ce n'est plus un secret. Oui, madame, je le connais... c'est un monsieur... joli... blond... qui venait de temps en temps causer au parc Monceau avec mademoiselle... et un jour nous sommes allées chez lui... Mademoiselle m'a renvoyée en bas ; je ne suis pas montée... Mais je suis revenue après la reprendre pour rentrer... C'est un grand artiste... conclut la bonne enhardie par la figure fermée des maîtres... Et puis, il aime mademoiselle. Il a fait exprès pour elle un morceau de musique, avec des paroles... Madame l'a bien entendu, mademoiselle le jouait tout le temps...

— C'est bien, laissez-nous, dit M. Dervaux sèchement.

A peine la bonne partie les deux vieux se jetèrent dans les bras l'un de l'autre et mêlèrent leurs larmes si longtemps contenues.

— Qu'allons-nous faire, ma pauvre amie ? Devions-nous donc avant de mourir subir cette honte !... recevoir l'amant de notre fille !... Jeanne nous avoir trompés de la sorte !... Pourquoi ? Elle qui n'avait qu'à parler pour être obéie ?... Elle avait un amant !... Avons-nous été assez faibles... hélas ! Que faut-il faire ? gémissait le malheureux père.

— Il faut envoyer Marie, tout de suite, dit Mme Dervaux résolument. Puis ils restèrent là tous deux dans le petit salon, les mains croisées, se reprochant mutuellement leur faiblesse dans l'éducation de leur enfant.

La bonne revint accompagnée de Marcel Ferro, le jeune violoniste au talent, si admirable et si admiré. La consigne étant donnée, Marie l'introduisit dans la chambre de Jeanne où les parents se trouvaient.

Le regard douloureux des deux vieux émut le jeune homme et une pensée consolante qui lui vint lui donna la force de leur sourire.

Jeanne parlait :

— Enfin ! te voilà, mon aimé. Ah ! tu n'es pas venu trop tard... quel bonheur !... Assieds-toi, là, près de moi... Je t'aime... Tu vas jouer notre mélodie : n'est-ce pas, tu veux bien... Ah ! que je suis heureuse... Embrasse-moi fort....

Et sans s'occuper de ses parents qui, près de s'évanouir, comtemplaient cette scène, Jeanne attirait à elle le jeune homme qui très pâle se prêtait à ce caprice de mourante.

La jeune fille retenait la tête de Marcel dans ses mains diaphanes et la bouche près des lèvres du jeune homme parlait doucement, une joie infinie dans les yeux :

— M'aimes-tu toujours ?... Ne pleure pas... je ne suis pas très malade... Je vais guérir... je le veux !... pour être encore à toi... Je suis toute tienne !... Joue mon chéri... Je le veux... Le... médecin... a dit de ne rien me refuser...

Jeanne laissa retomber sa tête, les yeux entr'ouverts.

Marcel avait pris son violon, une muette douleur dans les yeux. Il se mit à jouer, doucement... comme pour une morte... De grosses larmes s'échappaient de ses paupières, et la dernière vibration du violon s'éteignit dans un sanglot de l'artiste...

Tous trois regardaient Jeanne : elle ne bougeait plus... Son dernier souffle de vie s'en était allé pendant la mélodie, et son âme s'était envolée dans un sourire.

M. et Mme Dervaux se jetèrent en poussant des cris sur le corps de leur pauvre enfant. Fiévreux, Marcel, s'enfuit...

Le soir, les malheureux parents reçurent une gerbe de roses blanches accompagnées d'une lettre :

Monsieur et Madame,

Je dois à votre immense douleur une explication. Pardonnez-moi de n'avoir pas voulu contrarier notre chère malade... J'aimais mademoiselle votre fille de toute mon âme. Mais elle ne fut jamais pour moi que l'amie que l'on respecte. Elle s'est accusée dans son délire d'un crime qu'elle n'avait pas commis. Elle est aussi pure que les fleurs qui accompagneront son triste convoi. Son amour restera le soleil de ma triste existence, désormais dans la nuit. J'associe ma douleur à ceux qu'elle aimait tant.

Marcel FERRO.

Emu par la grande douleur des parents, Marcel avait été conduit à faire ce pieux mensonge.

Mais longtemps le jeune artiste pleura celle qui avait été son unique maîtresse...

Marcel DALTI.

Justice de Caste

L'OFFICIER CRAVACHEUR N'AURA-T-IL QUE QUINZE JOURS D'ARRÊT ?

M. de Broglie, capitaine d'état-major à Alençon, s'en tire à bon compte jusqu'à présent, pour avoir insulté et frappé d'un coup de cravache, pendant le service, le territorial Forfait qui ne lui avait pas laissé sur la grande route une place assez large. Les autorités militaires ne lui ont infligé que *quinze jours d'arrêt.*

Nous voulons croire que cette peine ridiculement bénigne n'a pour but que d'indiquer au ministre de la guerre le devoir impérieux qui lui reste à remplir. On ne peut supposer un seul instant, sans lui faire injure, que le général Brun ne se sente pas obligé de chasser de l'armée d'une démocratie cet aristocrate orgueilleux et violent qui vient d'y introduire les mœurs odieuses qui sévissent aux pays de la schlague et du knout.

Et qu'on ne vienne pas nous objecter que cet émule des officiers du tsar et du kaiser a fait des excuses que le soldat a acceptées, que sa faute capitale est atténuée par ces excuses et par la dérisoire oraison jaculatoire dont un lieutenant-colonel les a appuyées. Il ne peut y avoir de circonstances atténuantes en cette affaire, qui met en jeu la dignité du soldat et l'honneur même de l'armée. *Le capitaine de Broglie mérite d'être cassé... et il le sera.*

Si cet officier conservait ses fonctions et son grade, l'indulgence mons'rueuse dont il bénéficierait soulèverait d'un bout à l'autre de l'armée et du pays une clameur d'indignation.

Eh quoi ! Au temps où Chéron doublait le général Picquart, un soldat fut condamné à mort pour avoir donné à un caporal un coup de tête dans le ventre, et ne dut qu'à l'intervention du sous-secrétaire d'Etat à la tribune de la Chambre de ne pas être envoyé au poteau d'exécution. Tout récemment encore, pour un geste de moindre violence, un autre soldat a été enfermé pour cinq années dans une geôle militaire. Et combien d'autres qui cassent les cailloux sur les routes d'Afrique pour n'avoir jeté que le mot de Cambronne à quelque sous-off qui les harcelait !

Et l'officier cravacheur ne serait puni que de quinze jours d'arrêt ?

Non, non, cela n'est pas possible. Si cela pouvait être, l'abominable justice de caste, dont le ministre de la guerre aggraverait les inégalités criantes, ne mériterait que le mépris de tous les républicains.

A.-M. MAUREL.

Grande Marque "VILLE de PARIS"
ENCRES MIETTE
SUPÉRIEURES

« LES HOMMES DU JOUR »

A l'occasion de l'assassinat de Ferrer par la monarchie et les moines espagnols, les *Hommes du Jour* feront paraître aujourd'hui un numéro spécial.

(Voir aux annonces).

L'Humanité est en vente, dans tous les kiosques, chez tous les libraires et marchands de journaux.

La Vie Sociale

FEDERATION DE LA SEINE

Commission de revision des statuts

Les membres de la Commission sont convoqués le jeudi 14 octobre, à 9 heures du soir, 49, rue de Bretagne.

Ordre du jour : Lecture et examen des propositions des sections concernant les statuts. — *Le secrétaire adjoint :* BEVERAGGI.

LA REPRESSION DANS LE BATIMENT

Camarades,

La lutte contre les tâcherons n'est pas terminée ; si les maçons, les briqueteurs, les tailleurs de pierre, les ravaleurs ont obtenu satisfaction ; si les tâcherons vont disparaître dans ces corporations, vous ne devez pas oublier que d'autres organisations qui avaient engagé la bataille avec vous luttent encore.

Nos camarades monteurs-levageurs et menuisiers continuent la lutte pour la suppression du tâcheronat ; leur mouvement, commencé le 1er septembre, menace de durer quelque temps encore. En raison même de l'opposition patronale, il doit durer jusqu'à ce que nos camarades sortent victorieux. Leur lutte est la nôtre ; nous devons donc leur venir en aide par tous les moyens en notre pouvoir ; notre solidarité doit s'affirmer une fois de plus ; nous devons également faire l'impossible pour empêcher les renards de travailler sur les chantiers.

Le bruit a couru que des ouvriers du bâtiment, trahissant la cause de nos camarades en grève, se courbant devant le garde-chiourme ou le patron, étaient assez lâches pour faire le travail des charpentiers en fer et des menuisiers. Que ceux qui font cette infâme besogne réfléchissent, car des sanctions seront prises à leur égard.

Camarades, cinquante charpentiers et menuisiers, les plus énergiques et, par conséquent, les meilleurs de nos militants sont en prison ; cinquante autres sont en liberté provisoire, attendant une prochaine fournée.

Les mois de prison pleuvent dru sur nos camarades ; les juges, esclaves des capitalistes ou capitalistes eux-mêmes, sous prétexte de défendre la propriété menacée par l'action directe et le sabotage, frappent fort, frappent sans pitié.

Ils sont dans leur rôle !

Mais la classe ouvrière, les ouvriers du bâtiment vont-ils rester indifférents ?

Les camarades qui sont enfermés dans les geôles de la République ont laissé au logis leur femme, leurs enfants ; nous devons les secourir. C'est pourquoi nous faisons appel à votre solidarité.

Par leur action, par l'énergie, par la ténacité dont font preuve nos camarades en grève, ils ont droit à notre appui moral et pécuniaire. A l'intransigeance patronale, à la répression policière, opposons le bloc compact des organisations du bâtiment.

Pour montrer que la victoire que vous venez de remporter ne vous a pas grisés au point de vous faire oublier vos devoirs de solidarité ; pour démontrer que les travailleurs du bâtiment sont toujours prêts à l'action, terrassiers, briqueteurs, maçons, serruriers, peintres, charpentiers, etc., vous viendrez en masse au Grand Meeting qui aura lieu demain vendredi, à huit heures et demie du soir, au Tivoli-Vauxhall, rue de la Douane.

Orateurs inscrits : Yvetot, secrétaire de la C. G. T. ; Péricat, secrétaire de la Fédération du bâtiment ; Thuilier, secrétaire de l'Union des Syndicats ; Bonzon, avocat ; Andrieux, secrétaire des charpentiers en fer ; Thomas, secrétaire des poseurs en menuiserie.

Nota. — Envoyer les secours au trésorier de la Fédération du bâtiment, 33, rue Grange-aux-Belles, Paris.

CHAMBRE SYNDICALE DES COCHERS ET CHAUFFEURS

AUX COCHERS ET CHAUFFEURS

Contre la prison en simple police
Contre les contraventions au vol

Camarades,

Des contraventions au vol nous sont dressées sans rime ni raison, souvent même l'innocent paye pour un coupable.

Les contraventions pour excès de fumée étaient faites aux patrons, aujourd'hui, c'est nous qui en sommes responsables.

Non seulement le tribunal de simple police sanctionne toutes ces contraventions, mais il distribue de nombreux jours de prison sans même prendre la peine d'examiner les cas qui lui sont soumis.

Plus de 3.000 d'entre nous ont été emprisonnés dans le courant de cette année.

La situation n'est plus tenable. Nous devons protester et nous pouvons, si nous le voulons, obtenir la suppression de cet état de choses.

Tous les camarades Cochers et Chauffeurs sont invités à assister à la Grande Réunion de Protestation qui aura lieu aujourd'hui jeudi, à 9 heures du soir, Bourse du Travail, Grande Salle, 3, rue du Château-d'Eau.

Camarades Cochers et Chauffeurs voulez-vous protester contre les dénis de justice dont vous êtes journellement victimes ?

Voulez-vous empêcher les juges du tribunal de simple police de vous condamner à la prison ?

Voulez-vous que nous cessions d'être des esclaves et que nous devenions des hommes libres ?

Si vous le voulez, vous assisterez en masse à cette réunion où des décisions énergiques seront prises.

Orateurs inscrits : Sembat, Willm, députés de la Seine ; Turot, conseiller municipal ; Moreau, secrétaire de la Fédération nationale des Transports.

Nota. — Les camarades peuvent venir avec leurs voitures, des gardiens les surveilleront.

FEDERATION DU PAPIER

Réunion du Comité fédéral demain vendredi à 8 heures et demie du soir, ainsi que la commission du journal. Présence indispensable ; urgent. — *Le secrétaire :* E. MELNOTTE.

FEDERATION DES TRAVAILLEURS MUNICIPAUX

Comité intersyndical de Paris

Les camarades délégués par les sections parisiennes pour former le Comité intersyndical sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu salle des Commissions, Bourse centrale, 2e étage.

LES GRÈVES

A Paris

DANS LA MAÇONNERIE

Le 5 et 12 octobre, se sont réunis les délégués de la Commission ouvrière de la Maçonnerie de la Pierre et parties similaires du département de la Seine, et la Commission de la série de la Chambre syndicale des entrepreneurs de Maçonnerie, rue de Lutèce, pour discuter de la somme de travail due par les ouvriers correspondante aux salaires fixés par le Contrat de Travail, basée sur la série 1909 de la Société Centrale des architectes et de la Société des architectes diplômés par le gouvernement.

L'accord n'a pu se faire quant à présent, les ouvriers ne pouvant s'engager à fournir un rendement de travail dépassant la moyenne de production existant actuellement sur les chantiers ; cette production est normale quoique ne correspondant pas exactement aux sous-détails d'une série à laquelle, seuls, les ouvriers n'ont pas collaboré et qui par conséquent peut sembler plus ou moins parfaite aux techniciens, mais à juste titre, erronée, aux praticiens. S'en rapportant aux prix traités des marchés de tâche bien supérieurs aux prix concédés par la Série 1909 dans ses détails et consentis par les entrepreneurs avec néanmoins bénéfice calculé d'avance, les ouvriers estiment qu'ils n'entendent pas supprimer le tâcheronat pour établir un système de surproduction correspondant, et sont persuadés que les prix de Série dans leur ensemble donnent un bénéfice suffisant aux entrepreneurs, avec la production normale actuelle, sans nuire aux intérêts multiples de la construction.

Les Commissions ouvrières et patronales devant se réunir à nouveau le mardi 19 octobre, les camarades sont invités à prendre en considération le présent avis, et à faire parvenir au bureau 19, 5e étage, Bourse du Travail, la somme de travail qu'ils exécutent journellement, tant dans les travaux de plâtres que dans les travaux de limousinerie, et si possible, les prix sous-traités par les tâcherons en ces derniers temps.

Des salles de bibliothèques étant à la disposition des camarades dans presque toutes les sections, des camarades de bonne volonté s'y tiendront en permanence pour recueillir les déclarations et les envoyer au siège de la Chambre syndicale afin de documenter la Commission ouvrière.

Aujourd'hui jeudi, à 8 heures et demie du soir, salle des Grèves, Bourse du Travail, réunion de la Commission des Bibliothèques et du Comité de propagande.

CHEZ LES TERRASSIERS

Après plusieurs délégations chez la maison Perrière et Masson, 26, rue Cabanis, il a été convenu ce qui suit : M. Perrière paiera les nouveaux tarifs et fournira les outils. M. Perrière s'est également engagé à reprendre les ouvriers qui avaient été renvoyés le 1er octobre, rue Jenner.

La maison Daniel, boulevard de l'Hôpital, fournira les outils à partir du 13 octobre.

CHARPENTIERS EN FER

Les charpentiers en fer, monteurs-levageurs-riveurs, réunis grande salle de la Bourse du Travail, au nombre de 1.500 ; après avoir entendu le camarade Andrieu, dans l'exposé de la situation et les camarades qui depuis 38 jours sont en lutte, par suite de la mauvaise foi de nos exploiteurs qui se sont refusés de discuter avec nous, nos légitimes revendications ; décident, malgré les procédés employés par les patrons et par le gouvernement, en mettant la troupe et la flicaille à leur disposition, à seule fin de faire échouer notre mouvement et nous faire subir l'exploitation de ces maudits marchandeurs, que nous sommes décidés à détruire par tous les moyens ; malgré tous ces procédés, les camarades décident de ne vouloir les réintégrer que lorsqu'ils auront obtenu des meilleures conditions de travail. Le camarade Renard, des briqueteurs, vient ensuite nous entretenir que dans toutes les organisations du bâtiment, quoi qu'en disent les journaux bourgeois, ces derniers se plaignent du chômage que notre grève leur fait subir. Le camarade Max, des fumistes industriels, insiste pour que les camarades continuent l'action directe et le sabotage, seul moyen qui nous fera sortir victorieux de la lutte. Le camarade Thuilier, secrétaire de l'Union des Syndicats, constate que malgré la longue durée de la grève et les nombreuses arrestations, qui ont été opérées dans nos rangs, les camarades sont toujours décidés comme au premier jour à ne reprendre le travail qu'après avoir obtenu satisfaction.

Décident de continuer la grève à outrance et se séparent au cri de : Vive la grève !

CHEZ LES CIMENTIERS

La maison Demay escomptant faire continuer ses travaux par des jaunes, annonce l'ouverture de ses chantiers pour aujourd'hui jeudi. Nous avertissons tous les syndiqués qui voudraient se prêter à cette manœuvre, du sort qui les attend. Les travaux de M. Demay recommenceront quand il aura traité avec le syndicat et repris les grévistes.

CHEZ LES CHARBONNIERS

Les ouvriers coltineurs et charretiers charbonniers en grève ont tenu hier une importante réunion à l'Annexe de la Bourse du Travail.

La grève continue et s'étend, et les travailleurs de cette corporation sont bien décidés à ne pas céder.

Aujourd'hui, réunion à 4 heures, à la Bourse du Travail, de tous les grévistes.

LES POSEURS DE MENUISERIE

A la réunion d'hier (deux heures après-midi), les poseurs en grève ont décidé de se rendre en masse manifester devant chez Viviani ce qui a été fait, en même temps que l'ordre du jour suivant était voté à l'unanimité : « Les camarades poseurs, réunis le 13 octobre, après avoir entendu différents camarades, s'engagent à continuer la lutte à outrance et envoient l'expression de leur profond mépris au gouvernement espagnol pour le lâche assassinat qu'il a commis en la personne du camarade Ferrer. — Le secrétaire des poseurs : G. Thomas.

Réunion demain matin à 9 heures, salle Bondy.

En Banlieue

A IVRY-PORT

Les camarades ouvriers de la Société Française des papiers d'aluminium n'ayant pas voulu accepter un règlement arbitraire que voulait leur imposer la Société Française ont quitté le travail peu après midi.

Seuls quelques camarades allemands n'ayant pas compris leur devoir de solidarité sont restés à l'usine, mais nous voulons croire qu'après l'entrevue que nous aurons aujourd'hui avec un camarade allemand qui leur expliquera leurs devoirs de solidarité, il y a lieu de croire qu'ils marcheront avec leurs compagnons d'atelier.

En attendant, nous invitons les ouvriers conscients à ne pas se présenter à l'embauche de cette société, et nous avisons amicalement la direction qu'elle se laisse guider par son intérêt qui veut qu'elle emploie des procédés un peu plus humanitaires.

Les renards sont avisés que la chasse est ouverte et que les grévistes sont bons chasseurs.

Réunion de tout le personnel mercredi, à 10 heures du matin, salle Sicard, 92, rue Nationale, Ivry-Port (Seine), où le secrétaire du syndicat et un camarade allemand expliqueront les moyens à employer pour obtenir satisfaction.

Dans les Départements

LES BROSSIERS DE JUVISY

Les ouvriers et ouvrières brossiers de Juvisy-sur-Orge (Seine-et-Oise) en grève, prient les camarades de la corporation de ne pas se diriger vers cette localité. Tous les camarades feront leur devoir de classe. — Le secrétaire : L. Olivier, 46, Grande-Rue de Juvisy.

LES DOCKERS DU HAVRE

La grève des dockers demeure sans changement.

Les entrepreneurs et les ouvriers paraissent déterminés à ne pas céder. Les embarquements et les débarquements de marchandises sont effectués par les équipages.

Les inscrits maritimes se sont réunis ce soir, au siège de leur syndicat et ont voté l'ordre du jour suivant :

Les inscrits maritimes syndiqués, réunis en assemblée générale à leur siège social, après avoir entendu les délégués des ouvriers des quais de Dunkerque et du Havre, encouragent leurs frères à la résistance

Protestent contre les exigences des compagnies

DERNIÈRE HEURE

L'ASSASSINAT DE FERRER

DANS LES ORGANISATIONS OUVRIERES

Dans un élan admirable de solidarité, dans une commune pensée de protestation contre l'inquisition cléricale en Espagne, dans une volonté unanime de rendre un dernier hommage à celui qui est tombé sous les balles pour les idées qui furent celles de toute sa vie, les organisations ouvrières qui tenaient des réunions hier soir, ont interrompu leur séance pour se rendre à la manifestation.

Nous avons reçu les communications suivantes :

Au Syndicat des employés

Les membres du conseil d'administration de la Chambre syndicale des employés, 15, rue de la Reynie, après avoir pris connaissance de l'assassinat de Ferrer, le démocrate espagnol ;

Indignés de l'attentat commis contre le droit et la justice ;

Décident de lever immédiatement leur séance, afin de pouvoir se joindre à la manifestation organisée devant l'ambassade d'Espagne.

A la Bellevilloise

Le conseil d'administration de la Bellevilloise, écœuré et indigné de l'assassinat de Ferrer, lève sa séance en signe de deuil pour se joindre en corps à la manifestation organisée par l'*Humanité*. Il décide de venir en aide à sa fille et ses enfants qui habitent le 20e arrondissement par tous les moyens dont il dispose.

Décide également de mettre en berne le drapeau rouge qui surmonte la construction nouvelle.

La Jeunesse républicaine du 3e

Devant le crime inqualifiable accompli par le gouvernement espagnol sur la personne du vaillant et généreux Ferrer, nouvelle victime de l'Inquisition cléricale,

Proteste contre ce jugement inique, considère cet acte comme un défi à l'humanité et à la conscience universelle ;

Voue au mépris et à la réprobation des nations civilisées les auteurs responsables d'un tel forfait :

Envoie un souvenir ému à la mémoire du nouveau martyr de la pensée moderne et exprime aux républicains et libres-penseurs espagnols son espoir d'une revanche prochaine.

A Toulon

Toulon, 13 octobre. — Plusieurs groupements politiques se sont réunis hier soir et ont voté des ordres du jour de protestation contre l'exécution de Ferrer.

Le journal le *Petit Var* a arboré un drapeau cravaté de crêpe. De nombreux groupes d'ouvriers de l'arsenal ont stationné hier soir devant les salles des dépêches et ont formulé aussi des protestations.

Le drapeau de l'hôtel de ville a été également mis en berne. (*Havas.*)

A Bruxelles

Bruxelles, 13 octobre. — Le journal le *Peuple* dit que, hier après-midi, un groupe de deux cents étudiants s'est rendu à l'ambassade d'Espagne pour en arracher l'écusson, mais la police les a refoulés.

Un incident s'est produit ce soir, à neuf heures et demie, boulevard du Nord, au cours de la manifestation organisée par les Jeunes Gardes socialistes contre l'exécution de Ferrer. Le cortège était arrivé à la hauteur d'un magasin de bijouterie espagnole, lorsqu'un projectile parti de la foule s'abattit sur les volets de la vitrine qui venait d'être précipitamment baissée.

Immédiatement, un jeune homme sortit du magasin et, le revolver au poing, défia la foule qui recula en formant un demi-cercle autour du magasin.

Un journaliste franchit l'espace laissé libre et, se précipitant sur le porteur du revolver, s'apprêta à le désarmer en lui faisant remarquer que l'attitude de la foule et même le jet d'un projectile dans une vitrine ne pouvait légitimer l'emploi d'une arme à feu.

Il avait à peine eu le temps d'achever ces paroles que le cercle se rétrécissait et qu'une centaine de personnes tombaient à bras raccourci et à coups de canne sur l'Espagnol qui fut roué de coups et qui, toujours poursuivi par ses assaillants, aux cris de : « Vive Ferrer ! A bas les assassins ! » ne put leur échapper qu'en fuyant par la rue de la Flancée. (*Havas.*)

UN MONUMENT A FERRER

Le Comité central de la Ligue des Droits de l'Homme, réuni en séance extraordinaire le 13 octobre 1909, décide d'élever un monument à la mémoire de Francisco Ferrer, martyr de la pensée libre et de l'idéal démocratique.

Il invite toutes les organisations qui ont pris part à la défense de Ferrer à se joindre à la Ligue des Droits de l'Homme pour former un comité chargé de réaliser ce projet.

Dans sa séance du 13 octobre 1909, le Comité central de la Ligue des Droits de l'Homme a adopté la résolution suivante.

La Ligue des Droits de l'Homme adresse à la famille de Ferrer, à sa courageuse compagne, Soledad Villafranca, à tous ses compagnons de lutte, ses douloureuses condoléances.

Jusqu'au dernier moment, elle a espéré que le gouvernement espagnol reculerait devant le crime. L'acte d'accusation lui-même n'avait relevé contre Ferrer aucune charge.

Mais Ferrer était condamné d'avance.

Les juges de la cour martiale n'ont été que les instruments passifs des haines irréconciliables vouées par l'Eglise au fondateur des écoles modernes. Le véritable bourreau de Ferrer a été cette Compagnie de Jésus contre laquelle il a lutté durant toute sa vie.

La Ligue des Droits de l'Homme exprime le douloureux regret que le gouvernement de la République n'ait pas usé de son influence pour sauver la vie d'un innocent.

Elle s'engage à continuer par tous les moyens la lutte en faveur des Espagnols qui ont combattu pour la liberté et la pensée laïque.

Elle invite tous les républicains à ne pas perdre le souvenir de l'assassinat que l'Eglise, conseillère et dominatrice d'un monarque débile, vient d'ajouter à tous ses crimes.

LA BRUTALITE POLICIERE

Vers 10 heures, les tramways, allant de la Villette à l'Etoile, continuaient encore à circuler. Les voitures étaient combles, cela va sans dire. De l'une d'elles, au moment même où l'on passait devant l'ambassade d'Espagne, des cris de : « Vive Ferrer ! » partirent, vigoureusement lancés. Aussitôt — ô brutalité ignoble ! — un officier de paix, accompagné d'agents, après avoir intimé l'ordre au wattman d'arrêter, fit irruption dans la voiture et, au jugé, empoigna au collet un voyageur quelconque, qu'il jeta à plat sur la chaussée, malgré ses dénégations et les protestations de tous les voyageurs, qui pouvaient attester que le malheureux n'avait pas ouvert la bouche.

Nouvelles Condamnations

Barcelone, 13 octobre. (De notre correspondant particulier). — *Les deux conseils de guerre réunis Carcel Modelo pour juger P. P. G., P. P. A., J. T. T.* (on n'a pas voulu donner les noms exacts) *et Ginés Pérez Gomez, accusés tous les quatre de rébellion militaire, ont été condamnés aux travaux forcés à perpétuité.*

Le capitaine général n'a pas encore confirmé la condamnation.

LES MILITAIRES CONTINUENT LEUR ŒUVRE ABOMINABLE

Barcelone, 13 octobre. (*De notre correspondant particulier*). — Hier, a passé devant un conseil de guerre tenu à la prison de femmes, Francisco Ortega Mora, accusé de tentative de rébellion militaire.

Aujourd'hui doit se réunir un autre conseil de guerre dans la caserne de Roger de Lauria pour juger Ramon Bollonga Bernat, accusé d'avoir tiré contre l'armée et d'avoir pris d'assaut un magasin d'armes de la rue Torrente de la Olla.

A la prison Celular se tiendra aussi dans la prison de femmes un conseil de guerre devant lequel doit comparaître Vicente Guillén Garballo, accusé de rébellion.

Elections Municipales

9e arrondissement. — A neuf heures du soir, au préau des écoles de la rue de la Victoire, réunion publique. Le citoyen DUFFAU, employé syndiqué, candidat, assisté des citoyens Sembat, député, et Tarbouriech, délégué fédéral, développera le programme du Parti.

A la Chapelle. — A huit heures et demie, au préau de l'école, 5, rue de Torcy, réunion électorale publique et contradictoire.

Le citoyen Victor DALLE, candidat, développera son programme, assisté des citoyens Heppenheimer, Turot, conseillers municipaux ; Mille, député, Célestin Roux, secrétaire du comité, etc. Entrée libre.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

CANAILLES !

Madrid, 13 octobre. — A propos de l'exécution de Ferrer, la *Epoca* dit notamment :

« L'œuvre de justice s'est accomplie. Ferrer fut poursuivi et jugé d'après les lois en vigueur dans notre pays. On ne lui a ni refusé ni marchandé le droit de défense. La loi a été scrupuleusement appliquée. Nous croyons donc que la vindicte publique est satisfaite, car depuis longtemps déjà Ferrer était condamné dans la conscience de la majorité des Espagnols y compris ceux qui paraissent aujourd'hui épouvantés de son exécution ».

La *Epoca* ajoute que Ferrer était un esprit vulgaire, peu cultivé, ce n'était ni un chef, ni même un caractère. Ferrer était une figure représentative non d'idées mais d'un mouvement.

Ferrer était la révolution pour la révolution, la destruction pour la destruction.

Le même journal, dans un télégramme daté de Barcelone, dit que les soldats qui composaient le peloton d'exécution de Ferrer ne furent pas tirés au sort, comme il est d'usage, mais qu'ils s'offrirent volontairement.

L'Intransigeant (M. Bailby) :

L'Espagne gouvernante n'a rien voulu entendre. Elle a jugé les choses à son strict point de vue personnel. Et elle a supprimé un être qu'elle jugeait dangereux à sa conservation, aux nécessités de son existence de nation.

Il est bien difficile de dire si elle a eu tort ou raison. Si les policiers politiques, qui sont aussi ignobles là-bas qu'ici, n'avaient pas tripatouillé les dossiers et fourni l'accusation de documents suspects, on se montrerait moins réservé sur la question de fond, sur la culpabilité même de Ferrer. Il paraît bien pourtant qu'il a été le cerveau, le moteur, le point de départ de la dernière émeute, de l'essai de révolution qui a été tenté à Barcelone, à un moment où l'honneur de l'Espagne était engagé au Maroc.

Le *Petit Journal* :

Prisonnier en quelque sorte volontaire, il est mort victime de la croyance où il était qu'il se ferait acquitter par des *juges*. Ne semble-t-il pas qu'un « jugement politique » ait été rendu, plus qu'une sentence d'équité ? N'a-t-on pas voulu, par cette condamnation à mort, terroriser la Catalogne encore convulsée ?

L'exécution d'hier eût été compréhensible, acceptée de tous, si elle avait été opérée en pleine lutte, si le gouvernement espagnol avait, au lendemain de l'émeute, pu établir la participation de Ferrer aux événements tragiques. Mais maintenant, à quelques mois de date, une accalmie s'étant produite, ne peut-on craindre que cette mort ait pour résultat de réveiller des passions assoupies ?

On aurait voulu qu'après une condamnation donnant à réfléchir aux agitateurs, aux fauteurs de désordres, le roi Alphonse XIII fît, pour Ferrer, ce que faisait en France, il y a 70 ans, pour le révolutionnaire Barbès, le roi Louis-Philippe, qui manquait de panache, mais qui jouissait de quelque bon sens.

L'assassinat de Ferrer

Le **Radical** (Editorial) :

Francesco Ferrer est tombé debout, la tête haute, plein de sérénité, en héros et en martyr de ses convictions, victimes de la haine implacable que lui avait vouée le fanatisme clérical.

Les soldats qui l'ont exécuté n'ont été que l'instrument passif d'une atroce vengeance ; en réalité, ce sont les prêtres et les moines qui l'ont fusillé, espérant supprimer avec lui les droits sacrés de l'intelligence, l'indépendance de la conscience individuelle et la protestation immortelle de la raison contre les superstitions dont ils sont les gardiens intéressés.

La date du 13 octobre 1909 est pour l'Espagne celle d'un saut irréparable dans les ténèbres sanglantes, où s'éteignent toutes les clartés. La péninsule entre dans une période redoutable où les passions qui l'oppriment peuvent tout tenter, parce qu'elles viennent d'expérimenter la faiblesse de la main qui, constitutionnellement, aurait pu et moralement devait les brider.

La *Germania*, organe catholique écrit dans le numéro qui paraîtra demain matin : l'anarchiste Ferrer a déjà trouvé le châtiment de sa juste peine et ainsi se trouve en partie expié une des plus grands crimes commis contre l'humanité.

CITOYENS,
Achetez vos livres à la librairie de « l'Humanité ».

tendant à forcer les matelots à travailler au débarquement dans les cales, signalent ces exigences comme un abus de pouvoir et autorisent leur syndicat à prendre toutes les mesures et à employer tous moyens nécessaires pour assurer la défense de tous les équipages refusant d'exécuter ce travail qui n'est pas le leur et auquel ils ne sont obligés par aucun règlement.

LES SARDINIERS DE DOUARNENEZ

Toujours pas d'entente

La réunion de la commission mixte s'est terminée à dix heures trente du soir. L'accord était presque fait sur un texte aux termes duquel :

1° Le maximum de pêche était fixé à huit mille par bateau ; 2° le prix minimum était fixé à 7 francs ; 3° les patrons prenaient l'engagement de faire tout leur possible pour acheter tout le poisson pêché.

Les délégués des marins pêcheurs ayant demandé que les patrons prissent l'engagement d'acheter la pêche tout entière, non seulement demain, mais tous les jours, l'entente n'a pu se faire. Cet engagement obligeait les usiniers à acheter pour les vingt usines actuellement ouvertes, cinq millions de poissons par jour pendant un temps indéterminé.

Toutes les autres tentatives de conciliation faites par le commissaire spécial, M. Rouquier, ont échoué.

Les marins pêcheurs, qui étaient massés dans la rue, ont manifesté une telle excitation que les patrons qui avaient assisté à la séance de la commission mixte n'ont pas pu sortir de la salle.

COMMUNICATIONS SYNDICALES

LES BOULANGERS DE LA SEINE

La chambre syndicale des ouvriers boulangers de la Seine organise pour aujourd'hui jeudi, à 9 heures du matin, une réunion de propagande au Raincy, salle Hinsberger, avenue du Chemin de fer, 67.

Tous les ouvriers boulangers, syndiqués ou non, de Villemomble, Bondy, Pavillons-sous-Bois, Nogent-sur-Marne, Noisy, Gargan, Gagny sont invités à assister à cette réunion. Les camarades Bousquet, Savoie, Boizieau, Mériguet, Camescasse, traiteront du boycottage, du repos hebdomadaire et du travail de jour.

Section de Charenton

La section des ouvriers boulangers de Charenton se réunira vendredi 15 courant, à huit heures et demie du matin, salle Gillet, 2, rue du Pont à Charenton.

Ordre du jour. — Réception de nouveaux adhérents. Paiement des cotisations (Mary, collecteur délégué). Causerie du camarade Bousquet sur le programme syndical.

NON GRADES DES HOPITAUX

Le personnel non gradé de l'hospice de Bicêtre, réuni le 6 octobre 1909, salle de l'ancienne mairie, au Kremlin, sur la convocation du syndicat,

Après avoir entendu les camarades Merma, Yvetet, Bausch, Duval, Thomas, maire du Kremlin-Bicêtre, dans l'exposé des revendications du personnel non gradé des hôpitaux et sur les moyens de les faire aboutir ;

Est décidé d'employer tous les moyens en son pouvoir pour faire aboutir la pièce de cinq francs pour tout le personnel sans distinction de sexe ;

Invite tous les camarades à assister à l'assemblée générale du 9 octobre prochain, à la Bourse du Travail et se séparent aux cris de : Vive le syndicat du personnel non gradé des hôpitaux. Vive la Fédération des services de santé.

LES TRAVAILLEURS DES CHEMINS DE FER

Réunion du 9 octobre sous la présidence du camarade Coudun assesseurs : Cassié, Vasiet ; secrétaire de séance : Ory.

A l'ouverture de la séance, le président donne lecture de l'ordre du jour suivant présenté par Leveau, secrétaire du groupe, et qui est adopté à l'unanimité des six cents camarades présents.

« Les ouvriers et employés des chemins de fer de Paris-Est, réunis salle du Lion-d'Or, 212, boulevard de la Villette, le samedi 9 octobre,

« Envoient leurs saluts fraternels à leurs frères d'Espagne, luttant contre l'oppression gouvernementale et capitaliste ;

« Protestent avec énergie contre la répression barbare et sauvage du gouvernement inquisitorial d'Alphonse XIII ;

« S'associent aux corporations ouvrières internationales pour demander la libération immédiate de leurs frères de misère, gisants dans les geôles espagnoles ;

« Leur envoient leurs encouragements dans la lutte révolutionnaire qu'ils soutiennent pour conquérir leurs droits avec plus de justice et de liberté et la suppression de tous les privilèges.

« Vive la solidarité ouvrière internationale. »

CHAMBRE SYNDICALE DES DIFFERENTS SERVICES DES EAUX CONCEDES DE LA VILLE DE PARIS

Un de nos vieux militants, le camarade Chotard, me prie d'adresser ses remerciments à tous les camarades qui ont apporté leur obole sur les listes de souscription lancées par la Chambre syndicale dans toutes nos maisons de Paris.

Le total des sommes reçues s'élève à 74 fr. 85 et a permis à sa petite famille de manger un morceau de pain, pendant les six semaines qu'il est resté blessé, sans pouvoir toucher un centime de ceux qui profitent de ses bras, des nôtres et de notre sueur.

P.-S. — Avis à tous les camarades de la corporation qui semblent l'ignorer, que notre permanence est ouverte tous les jours, de 9 heures du matin à midi et de 2 heures à 7 heures du soir, bureau numéro 15, 2e étage, Bourse du Travail, 3, rue du Château-d'Eau. Tous les renseignements concernant nos travaux y sont donnés ainsi que placement d'ouvriers, conseils judiciaires pour blessures ou autres, etc. On peut écrire au secrétaire J. Sous, 125, rue de Montreuil, 11e, qui répondra à toute lettre.

ASILES NATIONAUX

Aux Quinze-Vingts

Les infirmiers et infirmières des Quinze-Vingts réunis salle Sicard, 31, faubourg Saint-Antoine, en grand nombre.

Après avoir entendu les camarades Valentin, secrétaire général du syndicat des asiles nationaux, Duval, secrétaire de la Fédération des services de santé et Merma, secrétaire du syndicat des non gradés des hôpitaux, dans l'exposé de la situation fédéral et syndicale, fermement résolus à venir grossir les rangs du syndicat des asiles nationaux, se déclarent adhérents à ce syndicat et s'engagent à faire le plus de propagande possible pour amener au syndicat les quelques camarades encore hésitants.

Nomment leur conseil syndical et se séparent au cri de : « Vive le syndicat ! Vive la Fédération des services de santé ! »

FEDERATION NATIONALE DES VENDEURS DE JOURNAUX

La Fédération fait un pressant appel pour grouper tous les syndicats de vendeurs existant, car, ayant besoin de tous pour faire aboutir ses revendications, elle ne saurait se lasser de faire appel à tous et pour tous. — Le secrétaire : Renard.

Adresser les communications au secrétaire de la Fédération des vendeurs de journaux, Bourse du Travail, 22, rue Antonin, Amiens (Somme).

COMMUNICATIONS SOCIALISTES

AU 19e ARRONDISSEMENT

Samedi dernier a eu lieu au Foyer, 29, rue de Meaux, la fête organisée par la 19e section, avec un plein succès.

Après quelques mots dits avec sa verve accoutumée par notre camarade Dubois, qui présidait, la partie concert a commencé et tour à tour ont été applaudis les artistes annoncés au programme qui ont charmé l'auditoire par des chansons ou des monologues de tous les genres et nous ont apporté en même temps que le concours de leur talent la note artistique qui n'est pas exclue de nos soirées familiales.

Une comédie a terminé la partie concert et les artistes ont recueilli les applaudissements unanimes. Ensuite a eu lieu le bal de nuit, impatiemment attendu, où tous les couples tourbillonnaient à qui mieux mieux. Le matin, à l'aube, tous se sont retirés heureux de leur soirée et se donnant rendez-vous à la prochaine qui aura lieu le 30 octobre.

DANS LES FEDERATIONS

FEDERATION SOCIALISTE DE L'AIN

Ordre du jour voté le 21 septembre 1909

Le comité de la Fédération Socialiste de l'Ain, ému des cruelles représailles que subissent les camarades révolutionnaires espagnols, vaincus par les gendarmes et les soldats d'un roi rétrograde et barbare ;

Envoie aux camarades espagnols les sympathies et les fraternels encouragements des socialistes de l'Ain pour la dure épreuve qu'il traversent ;

Dénonce aux esprits indépendants de tous les partis l'odieux arbitraire dont les tortionnaires et les jésuites de l'Espagne accablent les bon citoyens, coupables d'aimer l'humanité, la science et la liberté ;

Et proteste avec indignation contre tant de cruautés, de turpitudes et de lâchetés dont le premier responsable est le roi d'Espagne. — Par mandat : le secrétaire fédéral : Ch. Grasz.

FEDERATION SOCIALISTE DE L'HERAULT

Conseil fédéral

Les membres du conseil fédéral sont invités à assister à la réunion du conseil qui aura lieu le dimanche 24 octobre, à 10 heures du matin, au siège de la Fédération, à la coopérative La Libératrice, à Bessan.

Ordre du jour : Rapport moral et financier ; Admission des sections de Péret, Castries et Loupian ; La propagande dans l'Hérault ; Le « Midi Socialiste » ; Discussion de l'ordre du jour du Conseil national ; Nomination du délégué au Conseil national ; Questions diverses.

Nota. — Les sections ayant des questions à mettre à l'ordre du jour sont priés d'en aviser le délégué au conseil fédéral ou le secrétaire fédéral. — Le secrétaire : A. Lepez.

UN ORDRE DU JOUR

Les citoyens réunis samedi 2 octobre, salle Arvin-Berod, au Parc-Saint-Maur, pour entendre parler de socialisme ;

Remercient les organisateurs de leur intéressante causerie

S'associent chaleureusement aux campagnes entreprises pour obtenir la réparation due au citoyen Branquet, condamné sur de faux-rapports et la libération de tous les citoyens enfermés dans les geôles espagnoles à la suite du mouvement antiguerrier de Barcelone.

Vive la solidarité internationale.

COMMUNICATIONS COOPERATIVES

L'AVENIR DE BOULOGNE-BILLANCOURT

Fête de Solidarité du 3 octobre

Numéros ggnants :

85	109	426	469	470	506	769	788
804	1135	1237	1252	1345	1441	1527	1560
1702	1761	1787	1866	1950	1952	2028	2104
2221	2269	2355	2363	2474	2602	2689	2734
2773	2941	3199	3432	3501	3599	3676	3858
3978	4181	4171	4297	4348	4368	4472	4662
5122	5308	5363	5404	5423	5628	5690	5761
5859	5908	5988	6073	6308	6595	6628	6661
6673	6828	6976	7209	7235	7261	7361	7558
7706	8069	8073	8201	8284	8310	8381	8472
8673	8813	8826	9008	9034	9166	9440	

COMMUNICATIONS DIVERSES

GRUPO LIBERTARYA IDISTA

Le groupe ouvre dès aujourd'hui, par correspondance, un cours gratuit de « Linguo Internaciona ». Ecrire au secrétaire, C. Papillon, 27, avenue de l'Hamonie, à Bobigny (Seine), qui, en outre, enverra gratuitement à tous les camarades qui lui en feront la demande, les documents nécessaires pour qu'ils se fassent par eux-mêmes une opinion sur la question de la langue internationale et puissent impartialement choisir entre les deux seuls systèmes existants « en fait » : l'Esperanto primitif du fundamento et l'Ido (esperanto amélioré et mis au point).

CONVOCATIONS DES SYNDICATS

A LA BOURSE DU TRAVAIL

Matin :
Monteurs-levageurs : Grande salle.
Menuisiers : Bondy.
Allumeurs du gaz : 3e étage.

Après-midi :
Transports (charbonniers) : Grande salle.
Machinistes : 5e étage.

Soir :
Cochers et chauffeurs : Grande salle.
Placiers en fleurs : Bondy.
Enseigne : Conférences.
Epiciers : Salle du bas.
Maçonnerie-pierre : Grèves.
Ferblantiers : 1er étage.
Fédération des travailleurs municipaux : 2e étage.
Jardiniers : 3e étage.
Dessinateurs et commis : 4e étage.
Scieurs-découpeurs : 5e étage.
Tailleurs et couturières : Commission Bondy.
Coiffeurs : Bureau 19, 1er étage.

ANNEXE A, 35, RUE J.-J.-ROUSSEAU

Après-midi :
Joaillerie : Grande salle.

Soir :
Employés d'hôtels : Grande salle
P. T. T. : Salle 12.

DIVERS

Syndicat des employés de la région parisienne. (Section du 14e). — A 9 heures, Maison Commune, 111, rue du Château, réunion de la section : Causerie par un camarade ; Organisation définitive de la section.

— **Syndicat général des dessinateurs, commis et assimilés du bâtiment et des travaux publics.** — A 8 h. 1/2, assemblée générale, salle des commissions, 4e étage, Bourse du Travail : Compte rendu du Congrès du 12 septembre et de la délégation à l'exposition de Nancy ; Propagande ; La série 1909 et les sous-détails.

— **Syndicat national des travailleurs des chemins de fer** (Groupe Paris P.-L.-M.). — Assemblée générale, à 8 heures du soir, au siège social, 182, rue de Charenton : Compte rendu des travaux du 9e Congrès régional tenu à Alais les 8 et 9 octobre 1909 ; Examen de la situation présente de notre syndicat.

— **Syndicat des employés de l'épicerie** (gros et détail) **du département de la Seine.** — Assemblée mensuelle, à 9 h. 1/2 du soir, à la Bourse du Travail, salle du bas, côté droit : Rapport moral ; Rapport financier ; Admission des nouveaux adhérents ; Rapports du conseil et du contrôle ; Causerie par les camarades. Sujet : La propagande.

Les adhérents ont pour devoir d'assister régulièrement aux assemblées mensuelles et d'en faire part aux camarades qui seraient susceptibles de n'avoir pas reçu de convocation.

Tout adhérent en retard de trois cotisations sera, après avis préalable, considéré comme démissionnaire, sauf en cas de service militaire, chômage ou maladie.

— **Chambre syndicale des ouvriers boulangers.** — Réunion de propagande, à 9 heures du matin, au Raincy, salle Hinsberger, 67, avenue du Chemin-de-Fer.

Tous les ouvriers boulangers, syndiqués ou non syndiqués de Villemomble, Le Raincy, Bondy, Pavillons-sous-Bois, Nogent-sur-Marne, Gargan, Livry, Gagny, Montfermeil, etc., etc., sont invités à assister à cette réunion.

Les camarades Bousquet, Savoie, Boizieau, Camescasse, Chazotier traiteront du boycottage, du repos hebdomadaire et du travail de jour.

— **Chambre syndicale des chauffeurs, conducteurs, mécaniciens, électriciens, automobilistes.** — Cours professionnels. — Ouverture vendredi 15 et tous les vendredis, à 8 h. 30 du soir, aux écoles, 55 bis, rue de la Chapelle : Chaudières et machines à vapeur, première et deuxième année, par M. Morin, ingénieur civil.

Le jeudi 21 octobre et tous les jeudis, à 8 h. 30 du soir, aux écoles, 20, rue de Musset : Automobiles, moteurs par M. Sainturat, ingénieur des Arts et Métiers.

Le mardi 19 octobre et tous les mardis, à 8 h. 30, aux écoles, 3, rue Montgolfier : Chaudières et machines à vapeur, par M. Sauvêtre, ingénieur civil.

Le dimanche 24 octobe et tous les dimanches, à 8 heures du matin, salle de la bibliothèque, à Colombes : Chaudières et machines à vapeur, par M. Leroy, mécanicien.

Le mercredi 27 octobre et tous les mercredis, à 8 h. 30(13, rue des Lavandières-Sainte-Opportune : Electricité, par M. Huchot, chef mécanicien à la Ville de Paris.

Incessamment, ouverture de cours des moteurs à explosion pour automobilisme et navigation aérienne, au siège social.

— **Union corporative des ouvriers mécaniciens.** — Réunions ce soir 14 courant, à 8 h. 1/2, dans les sections suivantes :

11e arrondissement. — Maison Mathieu, 100, rue de la Roquette.

13e arrondissement. — Maison des Syndiqués, 117, boulevard de l'Hôpital.

20e arrondissement. — Salle de la Bellevilloise, 23, rue Boyer.

— **Union de la voiture** (section du 17e). — Réunion, à 8 h. 1/2, Maison des Syndiqués, 67, rue Pouchet.

— **Union des travailleurs gaziers de Paris et de la Seine.** — Les gaziers de l'usine d'Ivry sont convoqués pour aujourd'hui, à la Maison des syndiqués, 117, boulevard de l'Hôpital, à 7 heures du matin (distillation) et à 8 h. 1/2 du soir, assemblée générale.

— **Chambre syndicale de la maçonnerie et de la pierre** (16e section). — A 8 h. 1/2 du soir, 24, rue Wilhem, Maison Commune.

Section de Levallois. — A 8 h. 1/2 du soir, Bourse du Travail, 61, rue de Cormeille, à Levallois.

— **Chez les briqueteurs.** — Réunion corporative de la section du 18e, à 8 heures du soir, 7, rue de Trétaigne : Adhésions et payement des cotisations.

— **Chambre syndicale des ouvriers ferblantiers de toutes spécialités.** — Réunion de conseil, à 9 heures précises du soir, salle des commissions, premier étage : La grève de la maison Laës, de Levallois.

— **Syndicat général des menuisiers** (17e section). — A 8 h. 1/2, à la Maison des Syndiqués, 67, rue Pouchet : Nomination d'un secrétaire et d'un délégué suppléant au conseil d'administration de la Maison.

— **Groupe syndical d'éducation de l'enfance** (Les pupilles de l'Union). — La réouverture des cours aura lieu aujourd'hui jeudi, à 2 h. 1/2, pour les enfants au-dessous de treize ans.

Les inscriptions seront prises le même jour au local des cours, 33, rue de la Grange-aux-Belles.

CONVOCATIONS DU PARTI

2e section. — Commission exécutive, à 9 heures, 33, rue Etienne-Marcel (au café).

La réunion de la section aura lieu samedi 23 courant au local habituel.

— **3e section.** — A 8 h. 1/2, salle du haut, 49, rue de Bretagne : Paiement des cotisations ; Election de Saint-Avoye.

— **10e section** (commission administrative). — Les membres de la commission sont informés qu'il n'y aura pas réunion ce soir jeudi.

— **11e section.** — A 9 heures, réunion du bureau, salle des Propagandistes, 66, rue d'Angoulême.

— **11e, Folie-Méricourt.** — Comité de vigilance, au siège social, à 9 heures.

— **Roquette et Marguerite.** — A 9 heures, réunion du comité de vigilance. Urgence.

— **11e, Jeunesse socialiste révolutionnaire.** — A 8 h. 1/2, salle du groupe Ambroise, 51, rue Servan, réunion plénière.

— **12e, Picpus.** — Commission exécutive, à 9 heures, 35, rue du Sergent-Bauchat. Présence indispensable.

— **17e, Plaine-Monceau.** — A 8 h. 1/2, salle Derion, 8, rue Guyot : Elections législative de 1910 ; Choix d'un candidat.

— **18e, Grandes-Carrières.** — Assemblée générale extraordinaire, à 9 heures du soir, salle Choquet, 80, boulevard de Clichy : Elections législatives ; Suite de la discussion sur la politique générale.

— **19e, Pont-de-Flandre.** — A 8 h. 1/2, 17, rue de Nantes : Causerie par le camarade candidat.

— **Jeunesse socialiste révolutionnaire.** — A 9 heures précises, au Foyer, 29, rue de Meaux : La fête ; Compte rendu du C. E. et de la commission du journal.

BANLIEUE

Alfortville. — A 8 h. 1/2 précises, à la mairie : Election au conseil général ; Dispositions à prendre pour dimanche. Urgent.

— **Gentilly.** — A 8 h. 1/2, salle Braud, 160, rue de Montrouge : Rentrée des billets de tombola placés ou non placés ; Classement des lots et installation ; Organisation du tirage pour le dimanche 17 octobre 1909.

— **Ivry-Centre.** — A 9 heures du soir, salle Costet, 1, rue de la Mairie : Election.

— **« Le Courrier Socialiste ».** — Réunion de la commission administrative de l'organe des 3e et 4e circonscriptions de Saint-Denis, à 9 heures du soir, salle Léon, « Au Cyclone », place Voltaire, à Asnières.

CONVOCATIONS COOPERATIVES

Cercle d'études du Magasin Coopératif de Nouveautés. — Commissions administrative et de contrôle, à 9 heures, Maison Commune, 49 rue de Bretagne : Organisation d'une réunion de propagande ; Elaboration des statuts de la coopérative.

— **L'Egalitaire.** — Concert donné par l'Harmonie, dans la cour de la coopérative, 17, rue de Sambre-et-Meuse, à 9 heures du soir.

— **Cercle des coopérateurs socialistes du 11e.** — Assemblée générale, salle de la Persévérante, 26 bis, rue Fontaine-au-Roi, à 9 heures précises du soir : Assemblée générale de la Persévérante ; Organisation d'une fête.

— **Cercle d'études coopératives de Villeneuve-Saint-Georges.** — Les camarades qui se sont fait inscrire au cercle et ceux qui désirent en faire partie sont priés de bien vouloir assister à la réunion constitutive qui aura lieu, à 8 h. 1/2 précises du soir, au siège social, 5, avenue Carnot : Discussion et adoption des statuts ; Nomination du comité exécutif et des commissions.

CONVOCATIONS DIVERSES

FETES ET CONFERENCES

Parti Socialiste (S. F. I. O.), Fédération de la Seine. — Dimanche 17 octobre 1909, à 2 heures, salle des fêtes, rue de Bonneau, grande fête familiale, organisée par la section de Champigny-sur-Marne, sous la présidence du citoyen Albert Thomas, conseiller municipal, rédacteur à « l'Humanité ».

Concert, avec le gracieux concours de la fanfare de la société coopérative de consommation « L'Avenir de Gravelle », sous la direction du citoyen Filet, et du groupe des pupilles de la société coopérative de consommation « L'Avenir du Haut-Montreuil », dirigé par le citoyen Cottet.

« Travail ! », pièce lyrique adaptée par le camarade Cottet ; dialogues, solis, duos et chœurs ; costumes et accessoires. Apothéose finale : « L'Internationale ».

Prix d'entrée : Premières : 1 fr. 50 ; Secondes : 0 fr. 75. Gratuité pour les enfants au-dessous de douze ans accompagnés.

UNIVERSITES POPULAIRES

Coopération des Idées, 157, faubourg Antoine. — Aristide Pradelle : La Philosophie naturelle ; Exposé du plan du cours.

Education Sociale, 7, rue de Trétaigne. — De 2 à 5 heures, récréations enfantines et cours de chant. Le soir : cours dramatique.

Avis. — **Le groupe d'Etudes de la Maison du Peuple**, 20, rue Charlemagne, reprendra ses conférences hebdomadaires le mardi 19 octobre.

DIVERS

Libre Pensée (Groupe « Ni Dieu, ni Maître). — A huit heures et demie du soir, salle Rivière : Compte rendu du Congrès.

— **La Esperantista Laboristaro.** — Entrevue de Paco-Libereco et de Esp. Lab. au Restaurant Coopératif, 49, rue de Bretagne, à 9 heures précises ; Projet d'entente entre les deux organisations ; Question du journal.

Les Sports

FEDERATION SPORTIVE ET ATHLETIQUE SOCIALISTE

COMMISSION EXECUTIVE

Réunion du 7 septembre

Sont présents : Brochot, Barbaza, Bezombes tiénée, Chauvin, Chapelain, Gérard, Galetto, Kleynhoff, Laine, Mazeron, Tessier, délégués titulaires Gaillard, Leclerc, Montarau, Ruisseau, délégués suppléants.

Excusés : Boulay Jean, Macquart, Picquart et Vivier.

Kleynhoff est nommé secrétaire de la Fédération, Chapelain et Tessier secrétaires-adjoints, Bezombes trésorier, Brochot trésorier-adjoint.

Après une discussion dans laquelle les délégués suppléants donnent leur avis, il est décidé, en conformité de différents vœux renvoyés à la C. A. par le Congrès, de constituer les différentes commissions de membres choisis parmis les titulaires et les suppléants.

Sont nommés membres de la commission sportive : Brochot, Boulay Jean, Chapelain, Chauvin, Laine, Leclerc, Mazeron, Macquart, Monterau, Ruisseau, Vivier et Tessier.

Commission de propagande : Barbaza, Gérard, Galetto, Gaillard et Picard.

Commission d'arbitrage : Brochot, Chapelain, Gérard.

Les secrétaires des différentes commissions sont : Tessier, commission sportive ; Barbaza, commission de propagande ; Brochot, commission d'arbitrage.

Kleynhoff est délégué à la commission de rédaction de la Jeunesse socialiste.

Pour les prix gagnés dans les différentes épreuves organisées par la F. S. A. S., la commission administrative engage la commission sportive d'en hâter la distribution.

La séance est levée à 11 heures.

Le secrétaire : Kleinhoff.

CYCLISME

Vélodrome du Parc des Princes. — Dimanche prochain, se disputera au Vélodrome du Parc des Princes, le Grand Prix de Boulogne.

Bien que la liste des coureurs qui concourront à la course de demi-fond ne soit pas encore close, nous pouvons annoncer la participation de Darragon, qui va faire sa rentrée sur les pistes parisiennes, de Nat Butler, qui vient de se couvrir de gloire en Allemagne ; de Parent, champion de France et du Monde, et de Sérès, qui s'est révélé dimanche dernier comme un coureur de tout premier ordre.

Au cours de la même réunion, nous aurons une nouvelle course de machines multiples, triplettes contre tandems.

BOL D'OR 1909, 1908, 1907
Trois fois premier Léon Georget
sur bicyclette LA FRANÇAISE
(Marque Diamant)
Mag. de vente, 16, av. de la Gr.-Armée (T. 523-58)

CONVOCATIONS

Club Athlétique Socialiste de la Bellevilloise. — Entraînement à la boxe, à 8 h. 1/2, au siège, 23, rue Boyer.

H. KLEYNHOFF.

COMMUNICATIONS ET ANNONCES DIVERSES

(La direction du journal décline toute responsabilité quant à leur teneur.)

HIPPISME

Aujourd'hui, à une heure trente, courses à Longchamp.

NOS PRONOSTICS

Prix de Pontarmé. — **Chamborant** ou **Clinquant**.
Prix de la Fourrière. — **Pandore** ou **My Star**.
Prix des Réservoirs. — **Oui** ou **Diabolo II**.
Prix de la Salamandre. — **Gros Papa** ou **Le oyeux**.
Prix de Senlis. — **Chatou**.
Prix de Bellevue. — **Bistraia** ou **Lemon Squash**.

GUINAR

COURSES AU TREMBLAY

Nom des chevaux		Pesage	Pelouse
Karmel	G.	64 ..	33 50
—	P.	22 ..	11 ..
Golosa	P.	24 ..	11 50
Buell	P.	42 ..	21 ..
Le Rubicon	G.	22 ..	11 ..
—	P.	14 50	7 50
Néophyte	G.	38 50	18 50
—	P.	27 50	13 50
Laugh Mask	P.	20 ..	11 50
Sévilla	G.	18 ..	11 50
—	P.	11 ..	6 ..
Bel Ange	P.	21 50	11 50
Mon Petit Ami	P.	16 ..	7 ..
Oriens	G.	24 50	12 50
—	P.	16 ..	8 ..
Cavéro	P.	15 ..	9 ..
Orberose	G.	47 50	25 50
—	P.	18 50	9 50
Cockfield	P.	20 ..	11 50
Pœstum	P.	98 ..	54 ..
Brunette	G.	48 50	30 ..
—	P.	20 50	13 ..
Chateldon	P.	18 ..	10 ..

Nos favoris sont indiqués en *italiques*.

A partir du 16 Octobre prochain.
LES HOMMES DU JOUR
CHAQUE SEMAINE :
Portrait et Biographie : Savant, Littérateur, Artiste ou Homme politique.
Une page illustrée : La Semaine.
Des Echos piquants.
Une chronique sur l'Evènement capital.
Un compte rendu des salons et des différentes manifestations d'Art.
La critique des pièces intéressantes jouées dans les principaux théâtres.
Un revue littéraire, etc.
Paraîtront sur 12 Pages sans augmentation de prix.
Le Numéro : 10 centimes.
Tous les Socialistes, tous les Révolutionnaires, tous les Syndicalistes lisent LES HOMMES DU JOUR
RÉDACTION :
Victor MERIC (Flax) — Francis JOURDAIN
A. DELANNOY — Miguel ALMEREYDA
Maurice ROBIN — Amédée DUNOIS
Georges PIOCH — Gaston SYFFERT
Elie FAURE — M. HARMEL
Victor DAVE — R. de MARMANDE
LES HOMMES DU JOUR, paraissent tous les Samedis.
ON DOIT les trouver dans tous les kiosques, chez tous les libraires, dans toutes les bibliothèques des gares et du métro. LES EXIGER
RÉDACTION-ADMINISTRATION : H. FABRE, 20, Rue du Louvre, 131, Rue Saint-Honoré, Paris (1er).

OFFICIERS MINISTERIELS

A adj. s. 1 ench. Ch. des Not. Paris, 19 octobre 09
TERRAIN *Angle bd Henri IV et r. Jules Cousin* (anc. caserne du Petit Musc). Surf. 507 m. 36. M. à p. 402 fr. le m. S'adress. Mes Mahot de la Quérantonnais et Delorme, 11, r. Auber, *dép. de l'ench.*

HERNIE, *Guérison radicale* par le *Hernidol*, supprime bandages et opérations. Recommandé par les plus grands chirurgiens. Prix de la cure complète, 10 francs. Laboratoire pharmacologique, 11, rue Notre-Dame-de-Nazareth, Paris.

CHEMINS DE FER PARIS-LYON-MEDITERRANEE

De Paris aux ports au-delà de Suez, ou vice-versa. — Billets d'aller et retour Paris-Marseille (ou vice-versa), 1re, 2e, 3e classes, valables un an, délivrés conjointement avec les billets d'aller et retour de passage de ou pour Marseille aux voyageurs partant de Paris pour les ports au-delà de Suez ou de ces ports pour Paris.

Prix : 1re classe : 144 fr. 80 ; 2e classe : 104 fr. 25 ; 3e classe : 67 fr. 95 (via Dijon-Lyon, ou Nevers-Lyon ou Nevers-Clermont).

Ces billets sont émis par la Compagnie des Messageries Maritimes et par les Chargeurs Réunis.

Pendant la saison d'hiver, Paris et Marseille sont reliés par des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies. Trajet rapide de Paris à Marseille, en 10 h. 1/2, par le train « Côte d'Azur rapide » (1re classe).

Spectacles du 14 Octobre

OPERA. — Relâche. — Vendredi : Monna Vanna, Coppélia. — Samedi : Faust.
COMEDIE-FRANÇAISE. — (Matinée) : Bajazet, les Fausses Confidences ; (soirée) : La Robe Rouge.
OPERA-COMIQUE. — Carmen. — Vendredi : La Flûte enchantée.
ODEON. — L'Arlésienne.
GAITE-LYRIQUE. — Jeudi, samedi : Le Trouvère. — Vendredi : Les Huguenots.
RENAISSANCE. — Le Scandale.
ANTOINE. — Papillon dit Lyonnais le Juste.
GYMNASE. — 8 h. 3/4. — L'Ane de Buridan.
VARIETES. — Un mari trop malin ; le Roi.
CHATELET. — 8 h. 1/2. — Michel Strogoff.
SARAH-BERNHARDT. — La Révolution Française.
NOUVEAUTES. — 9 heures. — Théodore et Cie.
ATHENEE. — 8 h. 1/2. — Les Bagatelles de la Porte. — La Cornette.
VAUDEVILLE. — Suzette.
THEATRE REJANE. — Relâche.
PALAIS-ROYAL. — 8 h. 1/2. — Le Vieux Médard. — Family Hotel.
PORTE-SAINT-MARTIN. — La Femme X.
AMBIGU. — La Porteuse de Pain.
TRIANON-LYRIQUE. — François les Bas Bleus. — Vendredi : La femme à Papa. — Samedi : Le Pardon de Ploërmel.
COMEDIE-ROYALE, 25, rue Caumartin, 9 h., Jaspinons ; Le Noël de M. Mouton ; Avant les Courses ; Un Petit Trou pas cher ; La Fringale.
GRAND-GUIGNOL. — 9 heures. — La Grande Mort. — Le Bec de Gaz. — Le Délégué. — Depuis Six Mois. — Le Jeu de l'Amour et des Beaux-Arts. — Le Testament.
APOLLO. — La Veuve Joyeuse.
CHATEAU-D'EAU. — Les Cloches de Corneville.
DEJAZET. — Délit de chasse ; l'Enfant de l'Amour.
CLUNY. — Moulard s'émancipe ; Plumard et Barnabé.
FOLIES-DRAMATIQUES. — Une Femme de Feu. — Plongeon d'Amour.
THEATRE MOLIERE. — Les Aventures de Deux Gosses.
COMEDIE-MONDAINE. — Doux espoir ; Panachot gendarme.
THEATRE MONCEY. — 8 h. 1/4. — Ruy Blas.
THEATRE MONTMARTRE. — 8 h. 3/4. — La Belle Gabrielle.
GOBELINS. — Vierges en folle.
MONPARNASSE. — La Terre (Montéhus).
GRENELLE. — Le Tour du Monde de deux Mioches.
THEATRE POPULAIRE DE BELLEVILLE. — Le Demi-Monde (Alexandre Dumas fils).

CONCERTS ET SPECTACLES DIVERS

FOLIES-BERGERE. — Mayol. Les Vérona. La Mariée de la rue Brise-Miche. Romi Tchávé (ballet).
LITTLE-PALACE, 42, rue de Douai, 9 h., Cause Pendante ; Dénichons... des Femmes ! (Revue) ; Mme Maguéra ; Danses Esthétiques.
ALHAMBRA. — Morton ; Abel et Welsh ; Star et Leslie ; Allison Sisters ; Les Graggs ; De Biere ; Willie Gardener ; Henry et Tyler, etc., etc...
OLYMPIA. — Princesse Baratoff. — Les Filles de Bohême, grand ballet, trois tableaux. — « L'Eerasé », pièce. — Troupe persane. — 8 gheishas. The Dog Theater, pièce jouée par 50 chiens, etc.
SCALA (direction Fursy, 13, boulevard de Strasbourg). — Tous les soirs : Marguerite Deval. — Le café-concert : Anna Thibaut, Dalbret, Dufleuve, Vaunel, etc. — « Paillasses et Gogos ». — Revue : Edmée Favart, Robert Casa, Capoul.
PARISIANA. — Enthoven, Falco, l'Amour en Espagne, opérette ; Dutard, F. Frey ; Mary-Hett, Jane Oryan, E. Lescot, Miette, Lérie, Lola, Clavelito. Rita Hary.
ELDORADO. — Dickson dans son répertoire. Jane Oryan, Chevalier, Montel, Lange, Bach, Georget, Régis, Duplex, Miss Simpson, Marck-Daisy, Montino, Maier Timmy, Fleurette, Dum's, Reina.
LA CIGALE (Jardin d'été). — A la 6, 4, 2, revue à grand spectacle. — Jane Marnac, Claudius, Paul Ardot, G. Fabiani, Dorville, Fred Pascal, Ezá Berré, Albens, Martens, O'Brienz, Bucourt, Esmée.
CONCERT-EUROPEEN. — 8 h. 1/2. — Amène ta Poule, revue en deux actes. — Eugénie Buffet, Mme Landoza, Larivière, Any Dèro, Radia, Alice Rigg, MM. Emile Defrance, Lafreydière, D. Moraux, Deberger, Daniel.
GAITE-ROCHECHOUART. — Spectacle-concert ; Marcelle Norey. Matinées dimanches et fêtes.
NOUVEAU CIRQUE. — 8 h. 1/2. — Attractions nombreuses. Programme complètement renouvelé.
CIRQUE MEDRANO. — A 8 h. 1/2, attractions nouvelles.
GRANDS MAGASINS DUFAYEL. Concert et Cinématographe tous les jours, de 2 h. 1/2 à 6 heures, sauf le dimanche. Buffet. Nombreuses attractions.
ENGHIEN. — 11 minutes de Paris. 152 trains par jour, établissement thermal, casino, théâtre, concert.

ATTRACTIONS DIVERSES

LUNA-PARK, porte Maillot. — Ouvert de 1 heure à minuit. — Scenic Railway. — Water Chutes. — Johnstown flood. — Entrée, 1 franc, donnant droit à une attraction gratuite au choix.
TOUR EIFFEL. — Ouverte de 10 heures du matin à la nuit. Premier étage, restaurant-brasserie : déjeuner 4 francs et à la carte. — Matinées au théâtre dimanches et fêtes à trois heures.
MUSEE GREVIN. — Entrée : 1 franc. — Les Catacombes romaines. — Le Palais des Mirages, nouvelle et merveilleuse illusion. — L'actualité par le cinéma.
HIPPODROME SKATING RING. — Trois séances par jour : matinée 10 h. (Entrée 0 fr. 50. Location patins : 1 fr. 50). Après-midi 2 h. 1/2 (Entrée : 1 fr. 50. Location patins : 2 fr.). Soirée 8 h. (Entrée 1 fr. 50. Location patins 2 fr.). Leçons gratuites. Orchestre 50 musiciens.
JARDIN D'ACCLIMATATION (Bois de Boulogne. Métro : Maillot et Dauphine). — Royaume de Lilliput, tous les jours, représentation extraordinaire, de 11 heures du matin à 6 heures du soir. — 300 nains dans leur ville naine.
BAL TABARIN, 36, rue Victor-Massé et 58, rue Pigalle. — Tous les soirs, The Eight Cherry's, danseuses anglaises. — Quadrilles excentriques.

L'HUMANITE est composée en commandite par une équipe d'ouvriers syndiqués.
Le gérant : LÉON GUYON.
Paris. Imp. de la Presse, 16, rue du Croissant, V. SIMART, imprimeur

FEUILLETON DU 14 OCTOBRE 1909

91

LES CALVAIRES

GRAND ROMAN INEDIT

PAR

Paul SEGONZAC

DEUXIEME PARTIE

LA BELLE AFFAIRE

VII

— SUITE —

Et il porta ce premier coup :

— Si vous n'avez pas trempé dans le crime, si vous ne l'avez appris qu'après son exécution, comment se fait-il que vous ayez, à la nouvelle du double assassinat, nommé immédiatement l'assassin que personne autour de vous ne connaissait ?

— J'ai répondu au magistrat d'Amiens, monsieur le juge. Je savais que les deux victimes du drame de la rue de Prony s'étaient débarrassées de Marard en le faisant interner dans un asile de fous ; je savais que l'agent d'affaires Croupin s'occupait de le faire rendre à la liberté ; je savais enfin que Marard était capable de tout pour se venger... De là le cri qui m'échappa...

— Vous serez confronté avec Marard ; il vous dira, lui, que son crime lui fut suggéré par Croupin, et Croupin rapporta de Villers où il avait couru vous annoncer le drame, un chèque de cinquante mille qu'il tenait de vous. Pourquoi cette générosité à l'égard d'un individu qui fut votre condisciple, c'est vrai, mais que vous aviez cessé d'estimer ? Autre question non moins essentielle : pourquoi, brouillé avec Marard, le considérant comme votre ennemi, avez-vous fourni le certificat qui permit à Croupin d'obtenir son élargissement ? Vous avez répondu à mon collègue d'Amiens que vous ne soupçonniez pas l'usage que Marard ferait de sa liberté, ce qui jure déjà avec votre déclaration de tout à l'heure, à savoir que vous connaissiez l'internement de Marard et que vous saviez cet homme capable de tout pour se venger...

En parlant, le juge plongeait dans les yeux de Thoury un regard qui ne voulait rien laisser échapper des mouvements par où son client pouvait et devait se trahir ; mais ce regard ne rencontrait jusqu'ici que résignation et tristesse...

Confiant en son innocence, rendu plus fort par la première victoire qu'il avait dû remporter sur son propre avocat, Thoury opposait un calme admirable aux coups que lui portait le juge.

— Encore une fois, monsieur le juge, j'ai répondu à tout cela. Si c'est pour me mettre en contradiction avec moi-même que vous recommencez l'interrogatoire d'Amiens, je me permets de vous déclarer que vous serez déçu. J'ai dit la vérité, je pourrais la répéter cent fois sans m'écarter d'un mot de mes premières réponses, car je ne sais pas deux façons de la dire... Quant à la contradiction que vous avez vue entre une déclaration faite à Amiens et une autre que je vous ai faite à vous-même, tout à l'heure, elle n'est qu'apparente, et j'en appelle à votre bonne foi : Je pouvais fort bien connaître l'internement de Marard et son tempérament violent sans soupçonner que, mis en liberté, il se précipiterait rue de Prony pour assassiner les deux êtres qui l'avait fait interner : parce qu'un homme est capable de faire un mauvais coup, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'il doive tuer pour satisfaire ses rancunes... Et, enfin, monsieur le juge, je répète que je suis innocent, et comme ma parole n'a pas l'air de vous suffire, je vous demande, non pas de me prouver que je suis coupable, ce qui serait mon droit absolu, mais de me laisser, moi, prouver mon innocence... Vous n'aurez pour cela qu'à me confronter avec ceux qui m'accusent...

— C'est accordé d'avance ; vous prévenez mes intentions ; je vais, dans un instant, vous confronter avec Marard et Croupin... Mais d'abord, une petite explication, s'il vous plaît. J'ai là, sous les yeux, le rapport des deux agents qui ont procédé, hier matin, à votre arrestation. Je vais vous en donner lecture, car il convient que vous le connaissiez.

Le juge commença la lecture de ce rapport et, dès les premières lignes, Thoury ne put réprimer un haut-le-corps.

Les deux agents racontaient qu'à l'exhibition du mandat dont ils étaient porteurs, Thoury s'était écroulé sur un siège, en gémissant :

— Cette fois, je suis perdu !

Puis c'était le récit du voyage de Villers jusqu'à Paris : jusqu'à Creil, Thoury n'avait cessé de se lamenter en des termes qui équivalaient à des aveux.

Et enfin, à Creil, l'aveu avait été formel : Thoury avait tenté de s'évader et il avait fallu lui mettre les menottes qu'on lui avait jusque-là épargnées.

— Qu'avez-vous à répondre ? demanda le juge au bout de sa lecture.

— Ce rapport, déclara le malheureux, qui voyait clair enfin dans la sympathie de l'ancien voisin de Levallois, et démêlait le but qu'avait poursuivi ce mouchard vendu à ses ennemis, ce rapport est un tissu de mensonges, et je réponds par la vérité ; la voici :

Et Thoury fit à son tour le récit exact de ce qui s'était passé entre lui et les deux agents, de la minute où ils étaient entrés chez lui à celle de l'arrivée à Paris.

— Et je comprends enfin, termina-t-il, pourquoi ce misérable agent me poussait à lui fausser compagnie : ceux qui veulent ma tête savent que leurs accusations ne tiennent pas debout ; que, pour l'avoir, cette tête, il leur faut autre chose à m'apposer que la parole de l'assassin Marard ; ils ont cherché le moyen de me perdre irrémédiablement, et de là, cette manœuvre des agents chargés de m'arrêter, cette fuite qu'on me proposait, cette fuite qui eût été l'aveu sans lequel il sera impossible d'obtenir du jury qu'il me condamne... Mes ennemis auront perdu leur temps et leur argent, mais ce n'est pas assez ; j'entends que leurs manœuvres se retournent contre eux, et c'est pourquoi je vous prie, monsieur le juge, de me confronter également avec les auteurs de l'abominable rapport dont vous venez de me donner lecture...

— Accordé encore, acquiesça le juge. Cela va vous faire beaucoup de confrontations et voilà bien des gens que vous promettez de confondre ; nous verrons comment vous vous en acquitterez. En attendant, je dois tenir pour sincère le rapport que vous avez traité d'abominable ; ce serait vraiment trop commode, si, pour se tirer d'affaire, il suffisait de dire d'un rapport de police : il est faux ; ou des témoins à charge : ils mentent...

— Je prouverai que je dis la vérité !

Le juge eut un petit haussement d'épaules très significatif : son siège était fait — et comme Thoury insistait et parlait encore de ses ennemis, il l'entreprit sur ce point :

— Vos ennemis... vos ennemis... voulez-vous enfin me les faire connaître, ces ennemis que vous chargez de tout ce qui vous arrive ?

— Volontiers, répondit Thoury.

Et il les nomma : d'une part, Carlux, l'industriel d'Amiens ; de l'autre, le chanoine Listrac...

— Mais il est mort, celui-là ! c'est déjà trop que vous accusiez M. Carlux, un très honorable industriel ; quel besoin avez-vous d'accuser encore un homme mort... et mort vous savez comment ! Que vous lui reprochiez d'avoir été l'amant de votre femme, cela se comprend, encore que ce sentiment de jalousie ait été bien lent à se manifester chez vous ; mais que vous l'insultiez mort, couché dans le cercueil, et surtout que vous vous obstiniez à voir la main de ce défunt dans vos malheurs d'aujourd'hui, voilà qui dépasse les bornes... N'est-ce pas votre avis, maître ?

Jusque-là, le défenseur était resté muet comme une statue, muet avec un air glacé qui pouvait donner le change, faire croire à un regret de s'être chargé d'une mauvaise cause.

Le juge s'y était trompé, et de là cette question qui guettait une approbation :

— N'est-ce pas votre avis...

Le défenseur ne se le fit pas dire deux fois :

— Non, monsieur le juge, ce n'est pas mon avis, répondit-il. Mon avis, puisque vous le demandez, le voici : L'innocent que j'ai le grand honneur d'assister ici, n'est pas un visionnaire et il a raison de voir partout, dans tout ce qui le frappe, dans tout ce qui se dresse contre lui, la main de l'ennemi que Marard a supprimé. Il y a des morts qu'il faut qu'on tue : celui-là est de ces morts-là. Couché dans le cercueil, il est toujours debout, il revit dans tous ceux qui portent la même robe qu'il porta, et la haine dont, vivant, il poursuivait mon client, s'est trouvée décuplée par sa mort. Ce n'était qu'un homme qui persécutait M. Thoury ; aujourd'hui, c'est une légion, une armée, et quelle armée ! l'Eglise, monsieur le juge ! l'Eglise qui prêche le pardon et ne sait pas pardonner ; l'Eglise qui juge, condamne et exécute comme au temps de l'Inquisition et ne connaît d'autres arrêts que ceux qu'elle a rendus. Or, elle a condamné mon client, et, bien que le sachant innocent, elle mettra tout en œuvre pour que cet arrêt soit exécuté... Et voilà pourquoi c'est l'avis de mon client et non pas le vôtre que je partage, monsieur le juge : comme lui, je vois nettement la main du mort et celle de l'Eglise, dans les manœuvres qui l'ont conduit devant vous, et ce sera l'honneur de ma carrière d'avoir été appelé à défendre M. Thoury, l'innocent qui n'a pour lui que sa conscience, en face d'un ennemi invisible et tout puissant...

Et comme le juge saluait d'un sourire sceptique cette charge à fond contre l'Eglise et son pouvoir occulte, le défenseur reprit :

— J'aime ce sourire, monsieur le juge ; j'y vois que vous ne croyez pas aux manœuvres que nous vous dénonçons, j'y vois surtout — ce dont je ne doutais pas — que votre bonne foi est absolue, que vous n'obéissez qu'au désir de servir la vérité et la justice ; c'est tout ce que nous demandons et j'affirme que la victoire nous restera...

Pour toute réponse, le juge donna l'ordre d'introduire Marard.

L'oncle de Clémence entra, et la bataille s'engagea aussitôt entre le mensonge et la vérité.

(A suivre.)